



**HAL**  
open science

# Le Pré Saint-Gervais : une cité comme les autres ? Regard sur un siècle d'action municipale en terre socialiste

Emmanuel Bellanger

► **To cite this version:**

Emmanuel Bellanger. Le Pré Saint-Gervais : une cité comme les autres ? Regard sur un siècle d'action municipale en terre socialiste. Créaphis. Le Pré entre Paris et banlieue. Histoire(s) du Pré-Saint-Gervais, pp.166-189, 2005. halshs-03208744

**HAL Id: halshs-03208744**

**<https://shs.hal.science/halshs-03208744>**

Submitted on 26 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le Pré Saint-Gervais : une cité comme les autres ? - Regard sur un siècle d'action municipale en terre socialiste –

Emmanuel Bellanger

**Pour citer :** Emmanuel Bellanger, « Le Pré : un siècle d'action municipale en terre socialiste », in Valérie Perlès (dir.), *Le Pré entre Paris et banlieue. Histoire(s) du Pré-Saint-Gervais*, Paris, Créaphis, 2005, p. 166-189.

Les années 1904-2004 annoncent la célébration d'un anniversaire singulier : cent ans de socialisme au Pré Saint-Gervais. En politique, les images, les discours, les émotions qu'ils provoquent sont des témoins essentiels d'adhésion aux valeurs partisans.<sup>1</sup> Dans les consciences gervaisiennes, la mairie du Pré reste attachée à la droiture tutélaire et aux engagements proclamés d'un homme : Jean Jaurès, le héraut de la paix, interpellant en 1914, de la fenêtre du premier étage de l'hôtel de ville, la population de cette cité populaire rassemblée devant son tribun.<sup>2</sup>



Jean Jaurès à la fenêtre de l'hôtel de ville en juillet 1914<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> En guise d'avant-propos, nous tenons à remercier Valérie Perles, chargée de mission pour la ville du Pré Saint-Gervais, qui nous a communiqué de très nombreux documents sur la vie municipale gervaisienne.

<sup>2</sup> Cette photo est publiée en novembre 1958 dans le journal socialiste de la circonscription *Le démocrate du Nord-Est*.

<sup>3</sup> Photographie extraite du journal socialiste *Le démocrate du Nord-Est*, novembre 1958.

D'autres figures militantes sont attachées à ce territoire suburbain : Jules Jacquemin, le conseiller général socialiste du canton de 1896 à la Grande Guerre, et Adrien Veber, le député socialiste SFIO de la circonscription de 1902 à 1919.<sup>4</sup> À partir de la fin du XIXe siècle, Le Pré Saint-Gervais devient une pépinière de recrutement, de formation, de sélection et d'ascension du personnel politique socialiste, dont l'influence se déploie dans toutes la banlieue Nord-Est et au-delà.<sup>5</sup>

### **Singularité d'une terre socialiste et d'un « village » suburbain**

Dans l'ancienne Seine-banlieue, territoire de la première couronne ceinturant la capitale, Le Pré Saint-Gervais fait exception. Depuis 1904, son « coq de village », son maire, a toujours été socialiste : « socialiste » révolutionnaire en 1904, socialiste SFIO à partir de 1905, puis « nouveau socialiste » en 1971 après la fondation au congrès d'Épinay-sur-Seine du Parti socialiste, le « PS ».<sup>6</sup> Même sous le régime de Vichy, le ministère de l'Intérieur et la préfecture de la Seine n'ont pas osé mettre fin à cette remarquable continuité politique. Les dignitaires de ce régime autoritaire, liberticide, anticommuniste et antisémite, ont préféré maintenir le maire sortant Eugène Boistard, un vieil édile socialiste, alors âgé de plus de 72 ans. Ils ont ainsi préféré croire en une hypothétique et incertaine convergence entre la « révolution nationale » et le « petit peuple » des terres socialistes.<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> Tous les maires socialistes de Pantin, Les Lilas et Le Pré Saint-Gervais se revendiqueront héritiers de ces pères socialistes. À ce titre, lire les témoignages de E. Louis Collavéri, Edmond Pépin et Léon Vallée, respectivement maires de Pantin de 1953 à 1959, du Pré Saint-Gervais de 1944 à 1965 et des Lilas de 1957 à 1959, témoignages publiés dans *Le démocrate du Nord-Est* numéro spécial élections législatives de novembre 1958.

<sup>5</sup> Outre Jules Jacquemin, Jean-Baptiste Sémanaz ou Adrien Sibille, notons qu'un grand nombre de responsables socialistes ont élu domicile au Pré Saint-Gervais. Personnalité départementale, André Verrier, secrétaire de mairie et collaborateur de Pierre Laval, maire d'Aubervilliers de 1923 à 1944, y a fait un passage remarqué [Cf. entretien René VIEILLARD]. Aujourd'hui encore, les responsables de la fédération socialiste de Seine-Saint-Denis ont très souvent fait souche avec Le Pré Saint-Gervais. Que l'on pense à Serge Méry, conseiller municipal du Pré Saint-Gervais de 1971 à 1977, devenu maire-adjoint, conseiller général d'Épinay-sur-Seine et vice-président du conseil régional d'Ile-de-France ; à Marcel Debarge, sénateur, maire du Pré Saint-Gervais de 1977 à 1995, ou que l'on pense encore au parcours de son successeur, l'ancien ministre, Claude Bartolone, député de la circonscription Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Bagnolet. [Cf. entretien Serge MÉRY in *Revue de l'OURS*, 19, juin 2002 ; *Canal*, journal d'information municipale de Pantin, mai 1993 & notre fichier des maires de la banlieue parisienne].

<sup>6</sup> Une majorité de socialistes SFIO du Pré Saint-Gervais ont rejoint, en janvier 1921, le parti communiste section française de l'Internationale communiste (SFIC). Mais cette adhésion est éphémère. Deux ans tard, c'est le retour aux sources. Le Pré Saint-Gervais, son maire, la plupart de ses conseillers municipaux sont de nouveau membres de la vieille maison socialiste, la SFIO.

<sup>7</sup> RAULT (M.), 1989. *Conseiller municipal sous Vichy. Prosopographie d'un personnel politique. Le cas du département de la Seine, 1941-1944*, mémoire de maîtrise d'histoire, CRHMSS-Paris I.

En Seine banlieue, la ville du Pré Saint-Gervais serait-elle l'unique cité engagée dans un grand élan de communion avec le socialisme français ? Cette interrogation appelle une réponse négative. Le Kremlin-Bicêtre, « ville nouvelle » fondée en 1896 et socialiste depuis sa fondation, a été elle aussi un fief « rouge », tout comme Alfortville, Puteaux, Suresnes et Pavillons-sous-Bois. Le Pré Saint-Gervais reste cependant la seule cité populaire dont l'histoire politique n'a pas connu d'alternances lors d'élections municipales. Les villes du Kremlin-Bicêtre et de Puteaux, socialiste depuis 1912, seront dirigées par un maire communiste au lendemain de la Libération, avant de retourner sous le giron de la SFIO en 1947. Pavillons-sous-Bois est socialiste depuis 1905 - année de son érection en commune indépendante – et le restera jusqu'en 1983, date de son basculement à droite.

Que dire encore de Suresnes, ville emblématique du socialisme municipal de l'entre-deux-guerres, avec sa cité-jardins monumentale, ses équipements publics médiatisés et surtout son magistrat émérite dénommé Henri Sellier ?<sup>8</sup> Cette ville modèle, fer de lance de l'hygiénisme français et de l'interventionnisme mayoral - on l'oublie parfois - ne « s'offrirra » à la SFIO qu'en 1919.<sup>9</sup> Et que dire également d'Alfortville, municipalité socialiste depuis 1888, tombée en 1929 dans l'escarcelle de la grande rivale communiste, la SFIC ? Comme Puteaux, Suresnes ou Le Kremlin-Bicêtre, cette cité d'enracinement populaire de la banlieue sud ne retrouvera la voie du socialisme qu'en 1947.

En banlieue, Le Pré Saint-Gervais fait donc exception et cette commune se plaît encore à marquer sa différence à l'égard d'Arcueil-Cachan, Champigny-sur-Marne, Saint-Ouen, Saint-Denis et Ivry-sur-Seine, cités dont l'histoire politique s'apparente à une succession d'alternances entre socialistes SFIO, socialistes indépendants, radicaux, modérés ou communistes.<sup>10</sup> Incontestablement dans ce paysage politique, les Gervaisiens aiment à se distinguer. En dépit du renouvellement de population, inhérent

---

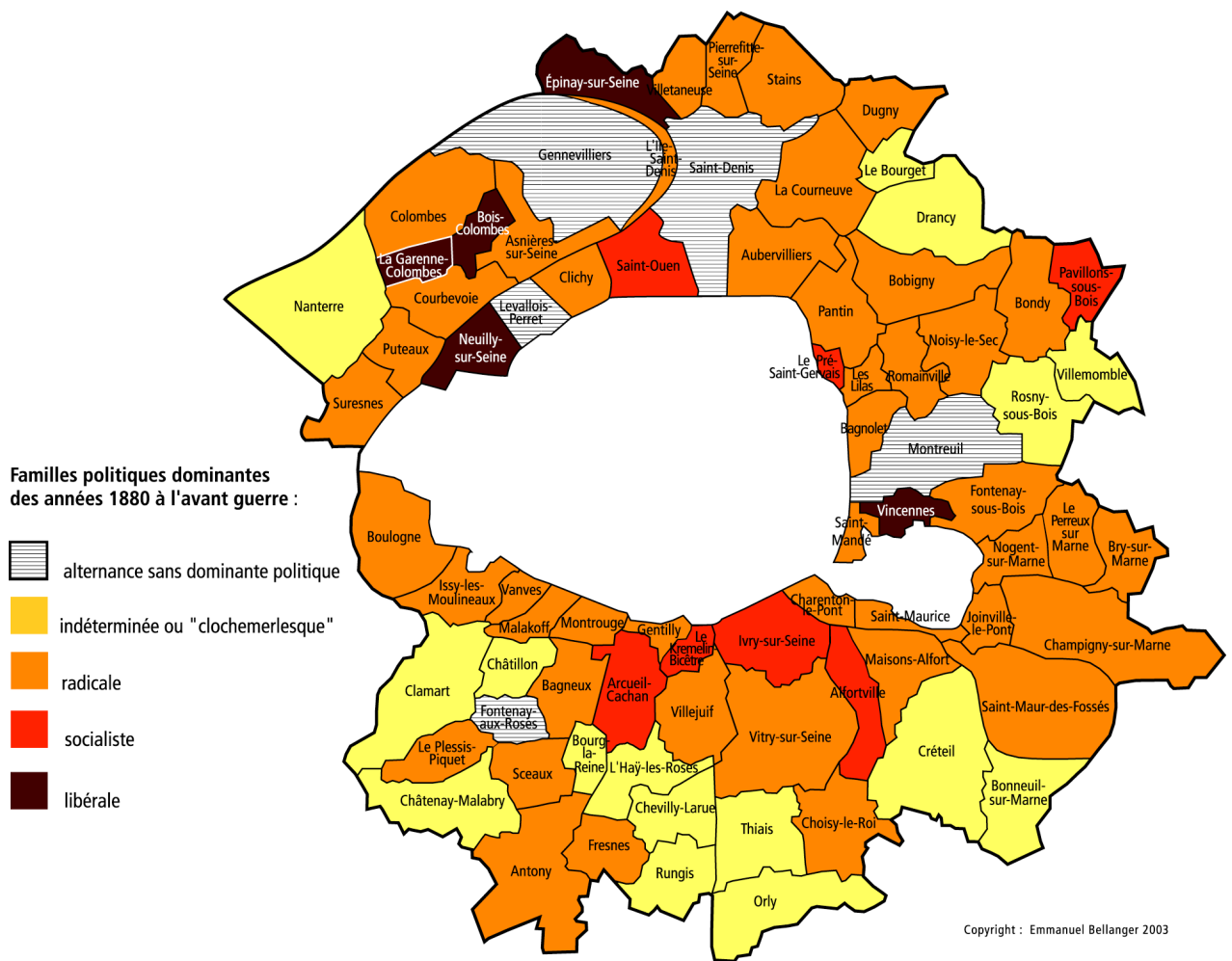
<sup>8</sup> MARREY (B.) (prés.), 1998. *Henri Sellier, une cité pour tous*, Paris, Éditions du Linteau ; BURLIN (K.) (dir.), 1987. *La Banlieue oasis, Henri Sellier et les cités-jardins 1900-1940*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.

<sup>9</sup> Comme à Puteaux et au Kremlin-Bicêtre, en 1945 le maire de Suresnes est communiste, et ce, jusqu'en 1947, puis de nouveau socialiste jusqu'à l'alternance municipale de 1983, année faste pour la droite francilienne qui consolide son implantation en banlieue.

<sup>10</sup> Arcueil-Cachan, avant sa séparation en deux cités indépendantes, est radicale de 1878 à 1888, de 1892 à 1900 et de 1912 à 1919. Champigny-sur-Marne n'est socialiste SFIO que de 1912 à 1919, avec à sa tête un dignitaire de premier plan, Albert Thomas. Les hôtels de ville de Saint-Ouen et Saint-Denis sont radicaux de 1898 à 1912 et de 1898 à 1912, lorsque la municipalité d'Ivry-sur-Seine est « socialiste indépendante », puis conservatrice, de 1908 à 1925, avant de devenir un fief communiste.

à toutes agglomérations, à leurs reconversions économiques, à leur métropolisation, ces habitants sont majoritairement restés fidèles à leurs équipes municipales sortantes et ont fait souche avec leurs édiles socialistes.

### Carte des familles politiques dominantes des années 1880 aux années 1910<sup>11</sup>



Comment expliquer cette emprise remarquable du socialisme alors que, jusqu'au lendemain de la Grande Guerre, la proche banlieue est une terre politique à dominante

<sup>11</sup> Carte réalisée à partir de notre fichier des maires de la Seine banlieue des années 1880 à nos jours. Nous inspirant de la typologie politique du modèle républicain dressée par Serge Berstein, nous avons considéré que la « famille politique dominante » dans chacune des 78 communes de Seine banlieue est celle dont la longévité municipale est supérieure à dix années ou à trois mandatures. Cf. BERSTEIN (S.) (dir.), 1999. *Les Cultures politiques en France*, Paris, Seuil.

républicaine et radicale ? À la fin du XIXe siècle, à la Belle époque, plus de la moitié des cités suburbaines sont en effet tenues par des notabilités radicales, insérées dans des réseaux de sociabilités et de clientèles. Aussi, jusqu'aux élections municipales de décembre 1919, l'ancrage de cette nébuleuse républicaine et antisocialiste est-elle une donnée incompressible de la vie politique suburbaine qui explique en partie la difficile implantation des socialistes SFIO dans un département où prédomine pourtant, depuis l'industrialisation accélérée du Second empire, « la » classe ouvrière.<sup>12</sup>

Somme toute, il nous sera objecté à juste raison que ce singulier est impropre, tant le vocable de « classe » est trompeur. Au Pré Saint-Gervais, il n'y a pas une classe, mais des mondes urbains populaires, où s'agrègent des ouvriers de la grande et de la petite entreprises, en particulier les travailleurs gervaisiens des quartiers de la Villette et de Belleville, mais aussi des travailleurs des services publics de l'assainissement<sup>13</sup> ou de la voirie. Au Pré, s'agrègent encore des employés des grands magasins et une petite bourgeoisie locale implantée dans des lotissements cossus de villégiature. « Pré je fus, ville je suis »<sup>14</sup>, cette épigraphe choisie par la municipalité, au tournant des XIXe et XXe siècles, reflète l'image d'une commune urbanisée dès les années 1840-1850. Le Pré Saint-Gervais s'apparente même, à l'instar de Neuilly-sur-Seine et du XVIe arrondissement, à une extension urbaine des quartiers populaires parisiens.<sup>15</sup>

---

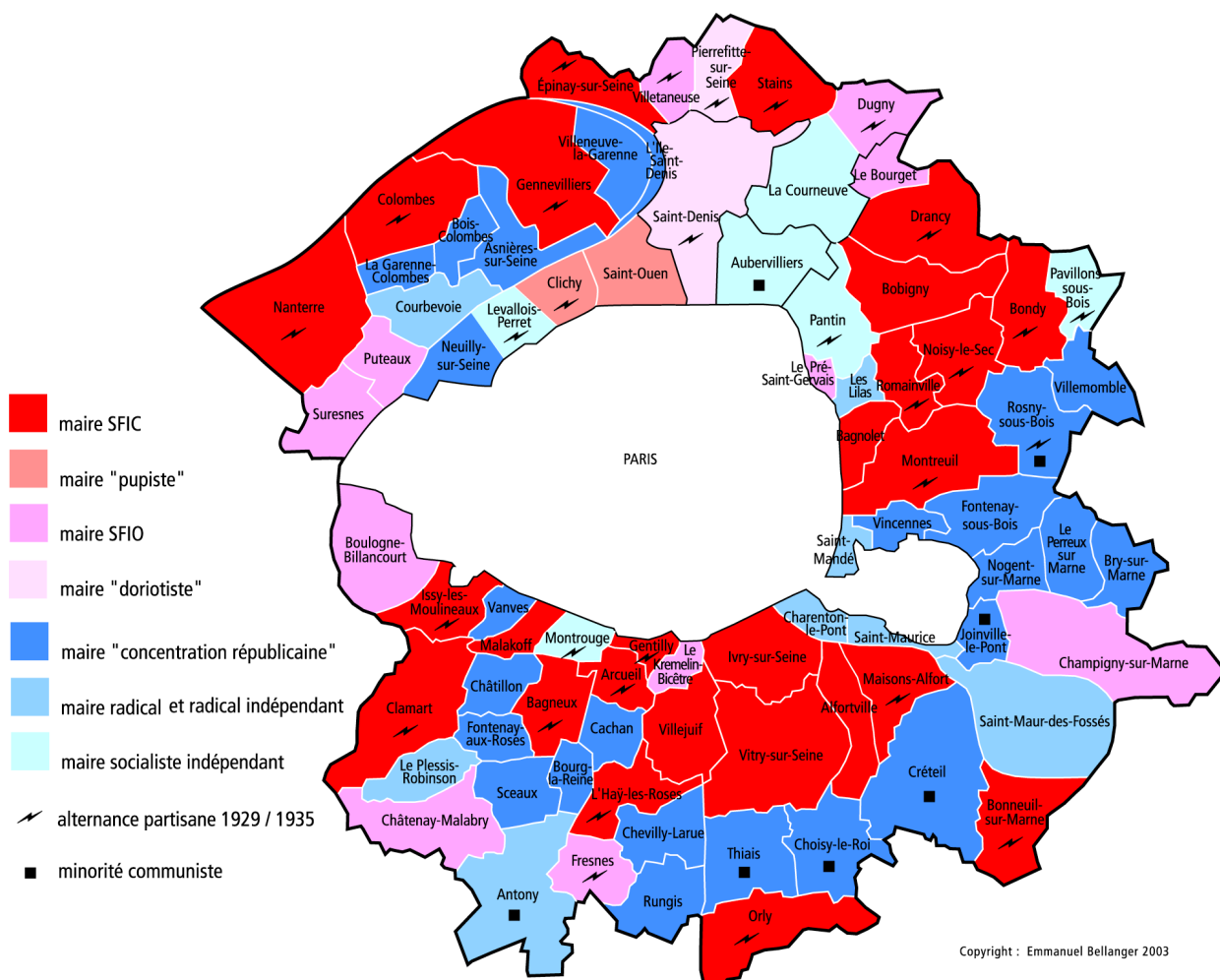
<sup>12</sup> Notons qu'il existe, par-delà les querelles sur la conduite des affaires municipales, plusieurs terrains d'entente entre socialistes et radicaux : ceux de la défense du mutualisme et de la laïcité et celui de l'opposition formelle au cléricisme. Le 15 mai 1881, par voie de délibération, le conseil municipal gervaisien réclamait, plus de décennie avant l'adoption de la loi de 1905, la séparation des églises et de l'État, la suppression des enseignements religieux et des budgets destinés au culte. La municipalisation des dépendances du presbytère est également amorcée par la municipalité radicale-socialiste, qui reçoit l'assentiment de la préfecture de la Seine. Anticléricale, elle va jusqu'à nommer, selon M. Vaysse, une de ses rues « La-Séparation ». Socialistes et radicaux ont également pu se retrouver sur le terrain de la lutte politique contre le boulangisme et l'influence locale de son comité révisionniste. De 1889 à 1902, la circonscription de Pantin-Noisy-le-Sec, à laquelle appartient Le Pré Saint-Gervais, est en effet tenue par le député Émile Goussot, un ancien socialiste attaché à la préfecture de la Seine et converti en 1888 à l'aventure populiste et éphémère du général Boulanger. Cf. A. Préfecture de police. BA 1469 & SCHWEITZ (A.). 2001. *Les Parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, t. 2, *Dictionnaire biographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 284.

<sup>13</sup> BONNEFF (L.), BONNEFF (M.), 1908. « Travaux et fondations des égoutiers », in *La Vie tragique des travailleurs*, Paris, EDI, 1984 [1908], pp. 145-169.

<sup>14</sup> cf. numéro spécial compte rendu de mandat [1953-1959] du maire du Pré Saint-Gervais Edmond Pépin [1944-1965], *Le Gervaisien*, s.d.

<sup>15</sup> Fernand Bournon évoque les relations étroites liant la commune de Belleville à celle du Pré Saint-Gervais, avant la construction des fortifications de 1840, puis l'extension des limites de Paris autorisée par la loi du 16 juin 1859. Cette loi démembreait en effet le territoire communal gervaisien. Cf. Direction des affaires départementales, 1903. *État des communes à la fin du XIXe siècle publié sous les auspices du Conseil général. Le Pré Saint-Gervais. Notice historique et renseignements administratifs*, Montévrain, Imprimerie typographique de l'école d'Alembert.

## Couleur politique de maires de la Seine banlieue au lendemain des élections municipales de 1935<sup>16</sup>



Copyright : Emmanuel Bellanger 2003

<sup>16</sup> Durant l'entre-deux-guerres, la SFIO s'est imposée comme une force politique municipale. Après son décollage de 1919, au lendemain des élections municipales de 1925, elle conserve, et ce, en dépit de la nouvelle concurrence communiste, son magistère avec l'élection de 15 maires suburbains sur 79 : Joseph-Louis Anne, maire de Montreuil de 1926 à 1929 ; Charles Auray, maire de Pantin de 1919 à 1938 ; Eugène Boistard, maire du Pré de 1919 à 1944 ; Lucien Brenot, maire socialiste d'Alfortville de 1922 à 1929 ; Eugène Courel, maire socialiste SFIO de Champigny-sur-Marne de 1925 à 1933 ; Eugène Fischer, maire de Pavillons sous Bois, de 1925 à 1940 ; Antonin Poggioli, maire de Bagnole de 1919 à 1944 ; Marius Jacotot, maire de Puteaux de 1925 à 1930 ; Ernest Laborde, maire de Fontenay-aux-Roses de 1925 à 1929 ; Jean Longuet, maire de Châtenay-Malabry de 1925 à 1938 ; Jules Parmentier, maire de Noisy-le-Sec de 1925 à 1929 ; Isidore Pontchy, maire de Bondy de 1919 à 1935 ; Henri Sellier, maire de Suresnes de 1919 à 1941 ; Georges Tirard, maire de Choisy-le-Roi de 1925 à 1927 et Joseph Zipper, maire de Rosny-sous-Bois de 1925 à 1929. On notera que, comme au Pré Saint-Gervais, la plupart de ces édiles socialistes appartiennent, de par leur profession, à l'élite ou « l'avant-garde » de « la classe ouvrière ». Seuls trois d'entre eux peuvent en effet être rangés dans la catégorie « ouvriers » ; les autres sont avocats, fonctionnaires, représentants de commerce, comptables ou employés du tertiaire. Cf. A. Pantin. Affiche de la fédération de la Seine du parti socialiste SFIO désapprouvant le désistement de la section locale de Bagnole en faveur des communistes, décidant le retrait de la liste SFIO et « appelant à faire triompher les intérêts de la classe ouvrière et du Socialisme » sans donner pour autant des consignes de vote.

À partir des années 1930 et de la montée en puissance du « communisme municipal », cette emprise socialiste gervaisienne surprend plus encore. La plupart des cités populaires de l'ancien département de la Seine ont, en effet, à la tête de leur exécutif municipal des maires communistes.<sup>17</sup> En 1935, sur 80 communes, la Seine banlieue compte 26 maires communistes et au lendemain des élections municipales de 1945, légitimés par la Résistance, ils sont désormais 60 magistrats municipaux membres ou apparentés au « parti des fusillés ». Fait remarquable, aucun magistrat communal gervaisien ne sera issu de la militance communiste.<sup>18</sup>

Si Le Pré Saint-Gervais est restée une cité socialiste pendant plus d'un siècle, l'explication est à rechercher dans les formes fédératrices de la sociabilité communale, dans les politiques municipales d'encadrement de la population et dans le pragmatisme édilitaire de sa représentation municipale.<sup>19</sup> L'exiguïté de son territoire communal est également un facteur essentiel de cette stabilité politique. Le Pré Saint-Gervais, avec 103 hectares en 1900 et moins de 80 hectares dans les années 1960, est de fait la plus petite cité du département de la Seine.<sup>20</sup> Proche de Paris, son urbanisation atteint ses limites au tournant des XIXe et XXe siècles et sa démographie ne décolle plus à partir des années 1930, période qui coïncide avec l'annexion à Paris de la zone et avec l'implantation de la cité-jardin intercommunale édifiée par l'office départementale d'HBM.<sup>21</sup>

Signe des temps modernes, dès 1900, l'administration municipale ne publie plus de statistiques agricoles, les troupeaux de moutons ne traversent plus la ville et le garde champêtre est principalement employé comme surveillant de l'octroi communal et non

---

<sup>17</sup> BELLANGER (E.), 2002. « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », in GIRAULT (J.) (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne.

<sup>18</sup> Même en temps de crise politique, lors de la vague gaulliste du Rassemblement du peuple français de 1947, les édiles communistes parviennent à se maintenir dans 28 cités suburbaines et trente ans plus tard, 1977 est une nouvelle année faste pour l'Union de la gauche, et pour le PCF en particulier, qui à la faveur d'alliances électorales connaît un nouvel apogée politique : 38 maires communistes sont élus dans la première couronne. Notons que ce parti s'effondre électoralement dans les années 1990-2000, mais au lendemain des élections municipales de 2001, ses maires dirigent encore 26 communes de l'ancienne Seine banlieue, soit le même chiffre que celui de la « vague rouge » de 1935.

<sup>19</sup> Avant la « grande boucherie » et ses conséquences sur la radicalisation des militants socialistes, les rares terres socialistes se sont également constituées grâce aux alliances électorales avec des républicains « progressistes » ou radicaux. La ville du Pré Saint-Gervais est ainsi conquise en 1904 au bénéfice d'une ouverture à d'autres formations politiques ou personnalités locales. Cf. la nécrologie de Jean-Baptiste Sémanaz publiée in *Le Réveil de l'assainissement* du 21 février 1915.

<sup>20</sup> En 1959, Le Pré Saint-Gervais comptait une superficie totale de 70 hectares, auxquels il faut encore soustraire 13 hectares d'emprises de voies de communication, de cimetières et de places publiques. Cf. *compte-rendu de mandat 1953-1959*.

<sup>21</sup> En 1936, Le Pré Saint-Gervais compte 14 760 habitants, 15 037 en 1954 et 15 373 en 1990.



plus comme gardien des propriétés agricoles et auxiliaire de la police rurale.<sup>22</sup> Après la Seconde guerre mondiale, à la différence des communes de l'Est parisien, Pantin, Bobigny, Bondy ou Noisy-le-Sec, les grands ensembles des années 1960-1970 ne déstructureront pas l'habitat gervaisien fait de lotissements et de cités à dimension humaine. Deux témoins de cette époque, René Vieillard et Suzanne Ernzen, dont l'histoire est scellée à celle des municipalités socialistes, insistent sur la prégnance d'un « esprit village » dans leur cité d'adoption ou de naissance ; un village à échelles variables : le village municipal qui rayonne sur toute la ville, avec son personnel, ses élus et ses associations, ou le village des quartiers, ceux proches de Paris, ceux du Centre ou ceux des cités HBM, puis HLM.<sup>23</sup>

Dans les villages du Pré, le contrôle social sur la population est d'autant plus intense, que la promiscuité y est forte. Porte-voix des anciens « communaux », les mots de Suzanne Ernzen, sont limpides et significatifs : « on vit un esprit de famille », « on est 100 % pour la commune ». La vie privée des personnes y est scrutée, voire surveillée, par l'appareil municipal, ses agents, ses administrateurs professionnels ou élus.

*« Au Pré Saint-Gervais, il y avait un esprit où tout le monde se tenait [...]. Il y avait un esprit village. Par exemple le secrétaire de mairie, M Vieillard, [...] connaissait toutes les familles. Moi aussi, qui suis rentrée à la mairie en décembre 1940 [...]. Mon bureau s'est agrandi, mais c'était toujours le même bureau. Il*

---

<sup>22</sup> Les gardes messiers, assermentés et nommés par les maires, pour suppléer pendant la période des récoltes les gardes champêtres n'existent plus au Pré Saint-Gervais depuis les années 1870. Et l'emploi de garde champêtre est définitivement supprimé par délibération du 6 août 1928. Cf. DCM [Délibération du conseil] des 30 mai 1816 et 13 février 1929 et registre des délibérations du conseil municipal du 9 février 1879 au 30 mars 1884.

<sup>23</sup> Professeur d'éducation physique et kinésithérapeute, René Vieillard est né au Pré Saint-Gervais en 1934 « en mairie » dans l'appartement de fonction de son père. Il est le fils du secrétaire de la mairie, né en 1899 à Bobigny, qui exerça durant plus de 40 années des fonctions administratives dans les mairies de Bobigny et du Pré Saint-Gervais de 1912 à 1964. Secrétaire adjoint du Pré dès 1927, il est nommé secrétaire général en titre le 1<sup>er</sup> février 1937. Consécration pour ce serviteur des communes, il sera nommé secrétaire général honoraire le 2 mars 1979 après avoir « accompli une longue carrière avec dévouement ». Sa sœur fut également employée de mairie à Pantin.

Suzanne Ernzen, parente d'un conseiller municipal socialiste de l'entre-deux-guerres, a travaillé à la mairie du Pré Saint-Gervais de 1940 à 1980. Entrée comme commis auxiliaire à l'âge 20 ans, elle achève sa carrière au titre de « chef du grand bureau », responsable de l'état civil, des affaires militaires, des élections et du bureau d'aide social. Suzanne Ernzen est au cœur du dispositif d'encadrement municipal. En plus de ses activités professionnelles, elle se consacre bénévolement à la vie de l'Université populaire, dont elle occupe les responsabilités de secrétaire. En 1980, la retraite bien méritée ne l'éloigne pas de la vie associative. L'Université populaire ayant cessé ses activités d'animations locales à partir de juin 1970, Suzanne Ernzen déploie toute son énergie au service du « club gervaisien du troisième âge » fondé en 1976. De la famille Ernzen, elle n'a pas été la seule à travailler pour la municipalité : son époux fut mécanicien et chauffeur des édiles socialistes.

*n'était pas compartimenté. Si on avait, par exemple, des gens qui demandaient des secours [...] et qu'on savait par un autre service qu'il y avait autre chose, on disait : "Attention, parce que celle-ci est en train de vous avoir. Elle vous raconte des histoires !". On voyait des petits pépés qui venaient chercher des secours et on les voyait traverser la rue pour aller au bistrot, donc on disait au maire-adjoint qui donnait les secours : "Faites attention ! Ne lui donnez pas trop souvent et pas trop à la fois ! On l'a déjà épié. Pour finir, il va au bistrot d'en face". Il avait droit de boire cet homme. Mais, il ne fallait pas non plus qu'il prenne tout son argent pour aller s'enivrer. [Au Pré Saint-Gervais], la population a toujours été prise en charge.*

*[...] Le secrétaire général gérait la commune, le budget, il gérait tout. Mais il allait prendre son apéritif dans le Pré Saint-Gervais. Moi, par exemple, j'ai enregistré les naissances d'enfant et je les ai mariés après. On suivait les familles. On connaissait tous les noms de rue, on connaissait toutes les maisons, on connaissait tout. [...] À l'époque, on authentifiait même les signatures et on avait un fichier. [...Le Pré Saint-Gervais], c'était une commune ouvrière. Il y avait tous ces noyaux de maisons insalubres. C'était des gens qui avaient vraiment besoin qu'on les aide ».<sup>24</sup>*



#### **Le personnel de la « mairie-village » au début des années 1880**

En 1883, Le Pré Saint-Gervais est alors une petite commune de 6 000 habitants. Ses services municipaux sont encore embryonnaires.<sup>25</sup>

<sup>24</sup> Entretien Suzanne ERNZEN.

<sup>25</sup> BSD. SDMS 450. Fonds iconographique.

## **La part d'héritage ou administrer le Pré Saint-Gervais au temps des mutations urbaines : 1840-1900**

Prenant exemple sur sa grande voisine, la « ville lumière », Le Pré Saint-Gervais est « irradiée » dès le second XIXe siècle par le progrès et les innovations techniques. L'éclairage public illumine ses rues principales dès la fin des années 1860 ; un bureau télégraphique municipal est opérationnel au milieu des années 1870. Le porteur communal des dépêches arpente quotidiennement le territoire communal en pleine urbanisation.<sup>26</sup> Dès 1881, les déplacements dans la ville sont facilités par la pose de plaques indicatives, au nom des rues.<sup>27</sup> À la fin des années 1890, Le Pré est désenclavée et chaque jour connectée à la capitale via les prestations de trois compagnies de transports collectifs : la compagnie des omnibus, la compagnie des tramways de Paris et du département de la Seine et la compagnie de l'Est parisien.<sup>28</sup>

Devant une telle mutation du territoire, l'édilité gervaisienne se doit d'acquérir une « maison commune », incarnation de la puissance municipale. Dès 1838, l'assemblée municipale est propriétaire de son hôtel de ville qui s'adapte à l'évolution démographique et urbaine de son territoire. Après plusieurs ravalements, cette modeste demeure est aujourd'hui encore le siège du conseil, du bureau et des commissions municipales, des célébrations des mariages et des réunions publiques.<sup>29</sup> À l'origine, mairie et école communale sont réunies en un seul édifice. La municipalité du Pré Saint-Gervais n'inaugurera son premier groupe scolaire qu'en 1874. Mais dès 1881, elle doit l'agrandir, puis en 1896, le surélever pour répondre, dans l'urgence et sur recommandation du médecin inspecteur du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, à la « surcharge » des classes.<sup>30</sup> En 1886, selon le conseil municipal, « 80 enfants au minimum ne peuvent fréquenter l'école » faute de places.<sup>31</sup> Si en 1857, la population enfantine scolarisée était estimée à 107 écoliers<sup>32</sup>, en 1876,

---

<sup>26</sup> DCM du 28 juillet 1883.

<sup>27</sup> DCM du 15 mai 1881.

<sup>28</sup> DCM du 25 septembre 1881 et DCG du 24 mars 1893.

<sup>29</sup> DCM du 11 août 1883.

<sup>30</sup> Le groupe scolaire renferme une école des filles, une école des garçons et une salle d'asile, plus connue sous le nom d'école maternelle.

<sup>31</sup> DCM du 4 novembre 1886.

<sup>32</sup> AD 93. D2T1/118-2. Rapport statistique et moral sur les services de l'instruction primaire de la commune du Pré Saint-Gervais pendant l'année 1857. Préfecture de la Seine.

448 enfants sont inscrits dans les écoles privées ou publiques<sup>33</sup> ; en 1882, ils sont désormais 1 200 et en 1895, 1 890.

Ce succès de l'instruction est lié à la gratuité de l'école communale instituée par l'assemblée municipale dès les années 1870. Ces dispositions républicaines précèdent ainsi de quelques années l'adoption des lois Ferry.<sup>34</sup> La caisse des écoles, fondée en 1877, aide également les familles nécessiteuses à scolariser leurs enfants en distribuant galoches, tabliers et paires de bas de laine. Elle offre également des livrets de la caisse d'épargne aux écoliers les plus méritants et, plus classiquement, organise en hiver une cantine scolaire.<sup>35</sup> Le cimetière pâtit lui aussi de son étroitesse et doit s'étendre pour recueillir les défunts,<sup>36</sup> tandis que placé sous abris mobiles, le marché aux comestibles profite quant à lui de cet essor urbain.<sup>37</sup>

Sous le Second empire et les premières décennies de la Troisième République, l'activité municipale gagne en intensité et suit en cela le décollage de la population : moins de 2 000 habitants en 1861, 4 136 dix ans plus tard et plus de 11 000 en 1901. En 40 ans, le nombre de Gervaisiens a été multiplié par cinq. Pour bâtir son patrimoine festif et scolaire, pour l'adapter à la pression démographique, pour financer des lignes communales de tramways ou l'adduction en eau et en gaz des voies publiques<sup>38</sup>, pour assainir et viabiliser sa voirie et construire un réseau d'égouts ou encore pour alimenter les caisses de son bureau de bienfaisance et de sa caisse des écoles, la municipalité gervaisienne s'endette et doit imposer à ses administrés de nouveaux prélèvements fiscaux. Un service de taxation de la consommation est ainsi créé dès 1844, c'est l'octroi communal. À partir des années 1860-1880, les édiles se montrent ainsi sous un nouveau jour, celui de l'administrateur hygiéniste convaincu, entrepreneur et bienfaiteur.<sup>39</sup>

Pour administrer la ville, l'assemblée communale s'est entourée d'auxiliaires payés sur le budget communal. À ce titre, l'année 1863 fait date dans la vie municipale

---

<sup>33</sup> L'école Vaysse est la plus importante institution privée. Elle a été fondée en 1871. AD 93. D09/115. Rapport de l'inspection de l'enseignement primaire de la préfecture de la Seine du 2 mai 1876 & Entretien M. Vaysse.

<sup>34</sup> DCM du 18 mai 1879.

<sup>35</sup> DCM du 26 septembre 1880, 12 septembre 1881, 6 août 1882 et 20 août 1883.

<sup>36</sup> DCM du 12 décembre 1880, du 6 août 1882.

<sup>37</sup> Il est alors concédé à un entrepreneur privé, le même que celui de la ville de Pantin, la famille Cordonnier.

<sup>38</sup> Dès le début des années 1880, la municipalité du Pré Saint-Gervais traite avec la Compagnie générale des eaux (CGE).

<sup>39</sup> Selon l'*État des communes*, 130 Gervaisiens sont secourus en 1901, soit moins de 2 % de la population. *État des communes, Le Pré-Saint-Gervais, op. cit.*, p. 54.

gervaisienne. Le secrétaire de mairie n'est plus un instituteur, mais un véritable professionnel, un employé à plein temps, mieux à même de servir le corps municipal, l'administration préfectorale et la population. L'administration communale se professionnalise et se hiérarchise.<sup>40</sup> En 1903, la ville compte 33 agents communaux, qui évoluent majoritairement au service de l'octroi ou de la voirie, auxquels il faut encore ajouter le médecin de l'état civil et deux sages-femmes agréées par la commission administrative du bureau de bienfaisance. Tous sont de la commune, tous se connaissent, tous appartiennent à une « famille », pour faire écho à la belle expression de Suzanne Ernzen ; une famille hiérarchisée et placée sous l'autorité paternaliste du secrétaire de mairie. La promiscuité entre « communaux » est d'autant plus forte que nombreux sont les agents de la ville à habiter dans les bâtiments communaux.<sup>41</sup>



Attablés en juillet 1884, de gauche à droite : l'employé Moreau, le secrétaire de mairie et le préposé en chef de l'octroi ; au second plan, le personnel subalterne, l'appariteur Abry, le concierge Fricoteaux, l'employé Touzard et le garde champêtre Lappe

Comme dans la plupart des mairies suburbaines, la continuité administrative est manifeste dans cette cité. Des années 1890 aux années 1960, seuls trois secrétaires en

<sup>40</sup> Le conseil municipal décide en 1879 de créer un poste de brigadier d'octroi, en 1880 d'un poste de préposé en chef de l'octroi et d'un emploi de 2<sup>e</sup> aide aux travaux d'écriture de la mairie. Toujours en 1880, elle renforce son équipe de cantonniers et recrute des concierges pour ses écoles. Création d'un nouvel emploi de bureau en novembre 1881.

<sup>41</sup> On pense aux concierges, au secrétaire de mairie, aux pompiers permanents... Suzanne Ernzen ajoute qu'après-guerre un immeuble d'HBM fut réservé au personnel communal : « c'était la tour du personnel communal pour ainsi dire ». Entretien Suzanne ERNZEN.

chef dirigeront les services municipaux : MM. Helmlinger, Chemin et Vieillard. Diplomates, disposés à travailler avec un personnel politique instable, ces hommes « modestes et discrets » ont été les maillons forts de la vie municipale.<sup>42</sup> Outre le secrétaire de mairie, deux autres cadres se distinguent et s'imposent comme des interlocuteurs privilégiés du pouvoir mayoral : le préposé en chef de l'octroi et le receveur municipal.

L'administration municipale se modernise également avec l'achat en 1879 de sa première balayeuse mécanique et de son tonneau d'arrosage ; elle construit un maillage de bornes-fontaines pour l'alimentation en eaux de ses administrés et de bouches à incendie pour la lutte contre le feu. Maître du sol, la municipalité commande les révisions cadastrales et la réalisation de plans d'alignement. Elle ordonne surtout l'alignement des rues, faisant fi des protestations des propriétaires affectés par la démolition de leurs biens immobiliers.<sup>43</sup> En 1884, le déploiement de l'action communale se poursuit avec l'ouverture de la bibliothèque municipale.<sup>44</sup> Et en 1890, c'est la consécration des édiles bâtisseurs qui inaugurent une salle des fêtes. Ce haut lieu devient l'épicentre de toutes les sociabilités municipales avec ses bals, ses concerts, ses cérémonies officielles, ses conférences pédagogiques ou ses rassemblements politiques.<sup>45</sup> La municipalité y aménagera la remise des pompes de sa compagnie communale de sapeurs-pompiers bénévoles, auxiliaires indispensables des cérémonies festives patronnées par l'assemblée municipale.

Avec l'augmentation de la population et le tracé de nouvelles voies de communication, le balayage et l'enlèvement des « boues » ou des ordures ménagères prennent une nouvelle dimension. Les progrès de l'hygiénisme hantent tous les esprits. Pour un administrateur communal, maire ou secrétaire de mairie, lutter contre les risques d'épidémies revient à rationaliser le traitement des déchets urbains pour mieux

---

<sup>42</sup> René Vieillard précise que son père, secrétaire de mairie de 1927 à 1971, avait la signature du maire. « Son poste était celui d'un secrétaire permanent. Beaucoup de choses passaient par lui car il était toujours là. Un élu peut être balayé au moment des élections, tandis que le secrétaire reste ». Charles Vieillard était également un protagoniste assidu et actif de l'amicale des secrétaires généraux de la Seine fondée au début des années 1860. Il se rendait chaque mois à sa réunion de travail. C'est aussi lui qui, chaque mardi après-midi, rencontrait les hauts fonctionnaires de la sous-direction de la préfecture de la Seine pour présenter et défendre les dossiers municipaux gervaisiens et obtenir des subventions des pouvoirs publics. Entretien René VIEILLARD.

<sup>43</sup> DCM du 13 mai 1883.

<sup>44</sup> En 1903, la bibliothèque municipale comptait plus 5 700 ouvrages et plus de 3 500 lecteurs inscrits au service du prêt. En moyenne, le lecteur emprunte cinq livres par an.

<sup>45</sup> Les premières distributions de prix sont organisées par la municipalité au début des années 1880. DCM du 6 août 1882.

combattre l'insalubrité. Dans cette perspective hygiéniste, l'ouverture d'urinoirs publics est programmée dès 1881.<sup>46</sup> D'après les délibérations du conseil, ces installations ne provoqueront pas des querelles de clocher comparables à celles vécues en 1923 à Clochemerle-en-Beaujolais et popularisées par Gabriel Chevallier.<sup>47</sup>

Pour mener à bien ses politiques et servir ses administrés, l'administration municipale est en contact permanent avec la Ville de Paris et la préfecture de la Seine. Les malades gervaisiens sont « traités » dans les hôpitaux parisiens de l'Assistance publique et ce sont les ambulances municipales de la capitale qui effectuent les navettes entre le Pré et les établissements hospitaliers. Les meilleurs élèves gervaisiens sont admis dans les écoles primaires supérieures et professionnelles de la Ville de Paris et leurs frais de scolarité sont supportés par le budget communal. De même, si le Pré s'illumine la nuit, c'est en vertu d'un traité passé entre la commune et la Compagnie parisienne du Gaz, exploité en régie indirecte par la capitale. Les financements publics s'entrecroisent.

Le conseil général de la Seine, dont le plus important pourvoyeur de fonds publics est le conseil municipal de Paris, prend à sa charge un tiers des dépenses communales d'assistance à domicile et un tiers des dépenses d'assistance aux aliénés ou aux « enfants moralement abandonnés » selon le langage administratif en vigueur à l'époque. C'est au service départemental de l'assainissement que l'on délègue également le curage des égouts communaux, lorsque les campagnes de vaccination sont conjointement menées dans les écoles et auprès de la population par la préfecture de police et la municipalité. Même le bureau municipal de placement gratuit, sensé faciliter l'embauche des chômeurs gervaisiens, collabore avec les services de placement des mairies parisiennes d'arrondissement.

Le reclassement des servitudes militaires entourant Paris donne lieu à des négociations récurrentes entre les services préfectoraux et la municipalité, qui défend son intégrité territoriale et le sort de ses zoniers.<sup>48</sup> Le Pré, comme toutes les municipalités, collabore avec les autorités supérieures pour résorber les nuisances provoquées par la « voirie de Bondy », dont les terres d'épandage sont destinées à recevoir les déchets des Parisiens.<sup>49</sup> Ces déchetteries à ciel ouvert incommodes les

---

<sup>46</sup> DCM du 6 février 1881.

<sup>47</sup> CHEVALLIER (G.), 1934. *Clochemerle*, Paris, PUF.

<sup>48</sup> DCM du 12 août 1880.

<sup>49</sup> DCM du 8 mai 1881.

populations suburbaines et les déplacements quotidiens des bennes à ordures de la Ville de Paris, qui traversent la cité gervaisienne, indisposent les riverains inquiets des risques de contaminations.<sup>50</sup> Les administrateurs communaux doivent composer entre eux. Une solution ne peut être trouvée qu'à l'échelle du département, quitte à polluer d'autres sites en déplaçant ces inconvénients en Seine-et-Oise. Le deuxième sujet de désagrément se focalise sur les établissements classés polluants, principalement ceux de la chimie et du secteur agroalimentaire qui recyclent les graisses animales et rejettent, par là-même, une odeur pestilentielle sur la ville. Les négociations avec la préfecture sont difficiles, tant l'intérêt économique prévaut sur les considérations environnementales et le bien être des citoyens.<sup>51</sup>

Sur le modèle des expériences philanthropiques et mutualistes de la capitale, la municipalité initie également et aide financièrement la création de sociétés de secours mutuels : la société municipale du Pré Saint-Gervais fondée en 1862, la société de prévoyance de la compagnie des sapeurs-pompiers en 1886 et la mutualité scolaire créée en 1898. En 1900, l'encadrement municipal de la population enfantine est bien développé. Déjà en 1867, la municipalité s'alarmait de l'errance des enfants et annonçait sa volonté d'exercer son magistère sur les familles et leur progéniture.<sup>52</sup> En quelques années, la ville crée une cantine et finance des bibliothèques scolaires, des enseignements spéciaux de chant, de dessin et de gymnastique. Elle crée des emplois de professeurs spéciaux de gymnastique dès 1881.<sup>53</sup> Elle met en place également des « classes de garde » et des « classes de vacances » pour combattre le vagabondage des enfants et permettre aux femmes, qui ont toujours travaillé, de « louer » leur service aux entreprises.

Ce n'est cependant qu'en 1906, que les premières colonies de vacances seront financées. Il s'agit de colonies de placement dans des familles résidant dans des départements ruraux, éloignés des miasmes des villes industrielles. Pour les adultes, la ville institue des cours d'adultes en 1883<sup>54</sup> et subventionne parallèlement l'Université populaire gervaisienne, une « œuvre d'éducation sociale et d'enseignement mutuel »

---

<sup>50</sup> BARLES (S.), 1999. *La Ville délétère. Médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIIIe-XIXe siècle*, Seyssel, Champ Vallon.

<sup>51</sup> DCM des 25 mai 1879, 16 novembre 1879, 14 juin 1919, 22 juin 1922, 17 juin 1930, 26 décembre 1939.

<sup>52</sup> DCM du 12 mai 1867.

<sup>53</sup> DCM du 14 août 1881.

<sup>54</sup> DCM du 19 décembre 1883 : création de cours de dessin pour adultes.



fondée en octobre 1902 sous la municipalité radicale-socialiste.<sup>55</sup> Elle contrôle et surveille encore sa population inscrite au bureau de bienfaisance ou recensée lors des campagnes de dénombrement orchestré par les services municipaux tous les quatre ans.

Dans la hiérarchie des communes, Le Pré est subordonnée au chef lieu de canton, Pantin, pour ce qui relève de la justice de Paix, de la gendarmerie ou du commissariat. Aussi, l'habitude de collaborer avec les notables des villes avoisinantes est-elle entrée dans les mœurs dès le second XIXe siècle. L'hospice intercommunal de Pantin, Bagnolet, Les Lilas et Le Pré Saint-Gervais ouvert en 1893 en témoigne. Cette réalisation édilitaire est le résultat d'un compromis et d'un soutien logistique et financier du conseil général de la Seine. C'est un Préfet célèbre, Eugène Poubelle, entouré de toutes les notabilités départementales, qui se déplacera pour l'inaugurer, suivi en 1896 du président de la République, Félix Faure, qui honorera à son tour, de sa venue, cet édifice monumental.<sup>56</sup> En dépit des alternances partisans, qui marqueront à partir de 1919 l'histoire de Pantin et de Bagnolet, ces hospices seront gérés avec un même souci d'unanimité. Les représentants, politiques et professionnels, des pouvoirs municipaux, départementaux et préfectoraux participent ainsi à un encadrement concerté des populations suburbaines.

La municipalité prend également l'habit de l'animateur de la vie locale, en contrôlant la fanfare municipale, dont les membres du bureau sont nommés par le conseil.<sup>57</sup> Elle est le maître d'œuvre des temps festifs officiels. Depuis 1880, pour la fête nationale, elle fait « pavoiser et illuminer », chaque 14 juillet, les écoles et la mairie ; elle réunit la communauté communale pour le « bal champêtre » devant la maison commune ornée depuis 1880 des inscriptions républicaines « Liberté, égalité, fraternité ».<sup>58</sup> En ces occasions, la République des communes n'oublie pas ses pauvres et par l'entremise de son bureau de bienfaisance leur fait don de pains et de viandes. Pendant ce jour de fête, la distraction la plus attendue reste l'élévation d'un ballon dirigeable.<sup>59</sup> Dans un même mouvement de concorde, pétrie des réflexes de défense républicaine, l'assemblée municipale insuffle un « esprit patriotique de clocher », contre

---

<sup>55</sup> *État des communes, Le Pré Saint-Gervais, op. cit.*, p. 71.

<sup>56</sup> *État des communes de Fontenay-sous-Bois, op. cit.*, pp. 22-23. et A. Pantin. DCM du 7 mai 1886 : réunion d'une conférence intercommunale.

<sup>57</sup> DCM du 16 février 1879. Selon la délibération du 17 février 1884, la fanfare municipale est dissoute, mais renaîtra sous les municipalités Sémanaz et Boistard.

<sup>58</sup> DCM du 11 juillet 1880.

<sup>59</sup> Attraction maintenue par la municipalité socialiste. Commission du budget du 26 juin 1909. Cf. entretien VAYSSE.

le vieil ennemi de la France : l'Allemagne. Elle forme ainsi des bataillons scolaires dans les écoles publiques et organise des exercices militaires et des défilés d'écoliers, leur fusil à l'épaule et le drapeau français en tête de cortège.<sup>60</sup>

À la fin du XIXe siècle, un autre champ d'intervention municipale se dessine. Le goût pour le pavillon, même délabré, agrémenté d'un jardin, témoigne de l'attachement de nombreux citadins à leurs racines rurales, à la verdure et au potager. Les édiles prennent la mesure de cet attrait populaire pour la « banlieue verte » et cherchent à rendre plus agréable leur cité par la plantation d'arbres, la création de squares, de places publiques verdoyantes et l'entretien de promenades publiques. La ville fleurie est alors mise entre les mains des cantonniers, des « boueux » devenus jardiniers.

### **La municipalité Sémanaz ou le pragmatisme à l'œuvre**

Un an avant l'élection d'un maire socialiste, Le Pré Saint-Gervais n'a ni crèche, ni dispensaire mis à la disposition d'une population laborieuse de plus de 11 000 âmes. Le Pré compte alors 2 344 électeurs, après soustraction des mineurs, des femmes et des étrangers. Les socialistes révolutionnaires s'évertuent à les rallier à leur cause et pour se faire politisent le débat municipal en insistant sur les carences de l'action communale radicale-socialiste. L'organe de presse *Banlieue socialiste* est le principal vecteur de contestation politique. Pour les socialistes, les radicaux se sont compromis dans la « charité intéressée » et n'ont pas promu une véritable politique d'assistance à l'égard des plus pauvres.<sup>61</sup> Dans les années 1890, les « révolutionnaires » défendent une « solidarité sociale » et prônent l'ouverture de « secours de chômage » financés par le conseil général de la Seine. Les socialistes annoncent, en avril 1897, qu'élus au conseil municipal, ils ouvriront sur le champ un « petit Eden, une crèche modèle [au service de] la classe ouvrière » en laïcisant le presbytère. Car en l'absence de pouponnière, « les femmes sont forcées de supprimer tout travail au-dehors ; obligées, sont-elles de rester toute la journée au logis pour garder un mioche ». <sup>62</sup> Faute de financements, ces projets sociaux devront cependant attendre plusieurs décennies avant d'être enfin réalisés.

Dès son élection, en novembre 1904, le nouveau conseil municipal socialiste hiérarchise en effet ses priorités ; la construction d'un second groupe scolaire sur la

---

<sup>60</sup> DCM des 29 mai 1881, 16 février 1882, 7 mai 1882, 18 novembre 1882 et 17 février 1884.

<sup>61</sup> *Banlieue socialiste, organe des groupes du Parti Socialiste révolutionnaire des cantons de Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, Pantin, Clichy, Levallois, Asnières, Boulogne*. Dimanche 17 janvier 1897.

<sup>62</sup> *Banlieue socialiste*. Dimanche 25 avril 1897.

zone des servitudes militaires s'impose en premier lieu.<sup>63</sup> À cette date, le nombre d'enfants par classe avoisine les 56. En mars 1907, le projet est toujours discuté, mais la commission spéciale préfectorale chargée d'examiner les programmes des constructions scolaires donne son accord. L'ouverture du second établissement ne sera effective que quelques années avant la Grande Guerre.

En 1897, les socialistes gervaisiens mobilisaient leur lectorat sur l'impérieuse nécessité de supprimer l'octroi, un impôt « injuste », « vexatoire » sanctionnant, invariablement et sans progressivité, la consommation des populations ouvrières et bourgeoises.<sup>64</sup> En 1904, tout change. Une conversion politique se produit. La conduite de l'administrateur se substitue aux engagements révolutionnaires du militant politique. L'octroi ne peut être supprimé.<sup>65</sup> En contradiction formelle avec leur profession de foi des années 1890, les élus de la SFIO se plient désormais au contrôle de légalité et acceptent de confier leur monopole communal à de très grandes entreprises « capitalistiques », comme la Compagnie générale des eaux ou les Pompes funèbres générales, chargées des grands services urbains intercommunaux de la distribution de l'eau et de l'exploitation du service extérieur des pompes funèbres. Le « socialisme municipal » s'apparente à un art : celui de l'accommodement aux pesanteurs administratives et aux contraintes de gestion.

De 1904 à 1914, la gestion municipale de Jean-Baptiste Sémanaz consacre tout à la fois les principes de compétence, une immersion dans la vie locale et un régime de la délibération municipale et intercommunale.<sup>66</sup> En 1921, lors de ses obsèques au Pré Saint-Gervais, Sémanaz, mort au front, est dépeint sous les traits d'un homme d'action et de « convictions socialistes ».<sup>67</sup> Selon *Le Réveil de l'Assainissement*, Jean-Baptiste Sémanaz a démontré que les « théories [socialistes] sont applicables sans préjudice pour le budget ». Dans un second discours prononcé par le président de la *société des amis du souvenir de Jean-Baptiste Sémanaz*, le maire du Pré Saint-Gervais prend les traits d'un « Chef responsable d'une vaste entreprise ».

---

<sup>63</sup> En 1897, les socialistes gervaisiens annonçaient déjà dans leur organe de presse le projet d'édification d'un nouveau groupe scolaire. *Banlieue socialiste* du 30 mai 1897. et AD 93. D03/181. Préfecture de la Seine. Direction des affaires départementales, rapport de l'architecte membre de la commission des constructions scolaires du 12 mars 1906.

<sup>64</sup> *Banlieue socialiste*. Dimanche 2 mai 1897.

<sup>65</sup> Il ne le sera qu'en 1935. Précisons qu'en Seine banlieue, aucune assemblée municipale socialiste n'a supprimé son octroi. DCM du 7 décembre 1935.

<sup>66</sup> *Le Réveil de l'assainissement* du 21 février 1915.

<sup>67</sup> A. Le Pré Saint-Gervais : discours prononcé lors de ses obsèques, s.d. [vers 1916].

Au regard de son action publique, Jean-Baptiste Sémanaz est devenu un praticien de l'interventionnisme municipal. Il est reconnu par ses pairs de l'amicale des maires de la Seine fondée en 1909. Même l'État et ses administrations déconcentrées reconnaîtront la valeur *post mortem* de cet administrateur émérite. Ainsi, lorsque le 1<sup>er</sup> avril 1916, l'assemblée municipale gervaisienne se prononce en faveur du changement de nomination du groupe scolaire Lamartine pour celui de « Jean-Baptiste-Sémanaz », l'inspecteur d'académie défend sans réserve cette proposition, car « M. Sémanaz a été longtemps maire du Pré Saint-Gervais, qu'il a rendu à cette localité les plus grands services et s'est montré pour les écoles un ami dévoué et éclairé. Il s'est bravement comporté et a trouvé sur le front une fin glorieuse ». <sup>68</sup> Ce positionnement des représentants de l'État n'est pas seulement dû à l'Union sacrée, qui tend, du reste, à s'effriter ; il sanctionne surtout dix années d'une fructueuse collaboration entre les services préfectoraux et la municipalité socialiste gervaisienne.

Au temps du socialisme municipal, tout ne s'efface pas. La lutte anticléricale perdure. Elle revêt la même intensité qu'au temps du radicalisme. Dans les années 1900-1920, les élus socialistes veillent toujours à préserver leur magistère en concurrence avec le ministère paroissial. Par voie de délibérations municipales, affichées dans toute la ville, l'absentéisme scolaire pour service religieux est condamné et les défilés des enfants de la catéchèse sont interdits. La parole socialiste se fait toujours entendre pour rappeler la volonté du corps municipal de marquer son ascendant sur la liturgie catholique. Selon M. Vaysse, dont la famille est implantée depuis 1871 au Pré Saint-Gervais, durant ces années d'acculturation à une laïcité intransigeante, l'esprit gervaisien dominant était celui « d'une époque très sectaire [où les édiles socialistes] mange[aient] du curé ». <sup>69</sup>

Manifestement, avec l'élection en 1904 d'une municipalité socialiste, les vœux partisans ont fait leur entrée dans les assemblées locales. La politique nationale y est critiquée. Dans la cité, des manifestations politiques relayent les mots d'ordre de la SFIO. L'action municipale, perçue par le biais de la presse, des brochures éditées par la Fédération des municipalités socialistes, est empreinte de vocables révolutionnaires. Cette radicalité est source de résurgence d'une symbolique partisane et de nouvelles formes de sociabilité locale qui plébiscitent le syndicalisme, le mouvement coopératif

---

<sup>68</sup> A. Seine-Saint-Denis. Dévolution de la ville du Pré Saint-Gervais. D03/181. DCM du 1<sup>er</sup> avril 1916 et lettre du 10 janvier 1917 du sous-directeur des affaires communales au ministre de l'instruction publique.

<sup>69</sup> DCM des 9 mai 1921 et 20 mai 1922 & entretien M. Vaysse.

ou l'internationalisme. Ces prises de position formelles sont bien éloignées de la conduite des notables républicains, qui se gardent, le plus souvent, d'interférer dans des domaines étrangers à l'action communale ou intercommunale.<sup>70</sup>

Toutefois, l'action municipale, perçue par le biais des délibérations municipales ou des arrêtés réglementaires, ne témoigne pas du même esprit subversif. La municipalisation des services publics est restée marginale. Dans la conduite des affaires publiques, Jean-Baptiste Sémanaz se rapproche, sans que la presse n'en dise mot, de son homologue pantinois, Charles David, un grand bourgeois patron d'une importante entreprise de construction d'équipement ferroviaire.<sup>71</sup> Cette posture de l'administrateur socialiste révèle, en effet, dès les années 1900, l'existence d'un socialisme « tranquille », pour reprendre l'image suggestive de Marcel Roncayolo.<sup>72</sup>



**Jean-Baptiste Sémanaz : un « père » socialiste, né en février 1874 à Lyon, mort dans la région de Maubeuge en octobre 1914<sup>73</sup>**

### **L'image tutélaire d'un père : Jean-Baptiste Sémanaz**

Rien ne prédestinait Jean-Baptiste Sémanaz à devenir un administrateur communal ; rien, si ce n'est la force de son engagement et son immersion réussie et durable au cœur du village gervaisien. Ce maire a su tirer profit de sa formation mayorale acquise sur le

---

<sup>70</sup> A. Pantin. 968. Correspondances du maire Charles David (1909-1919).

<sup>71</sup> Comparaison des registres de DCM de Pantin et du Pré Saint-Gervais.

<sup>72</sup> RONCAYOLO (M.) (dir.) 2001 [1985], *Histoire de la France urbaine*, t. 5 : *La Ville aujourd'hui*, Paris, Seuil, p. 669. Précisons que Marcel Roncayolo applique cette formule au « communisme municipal » des Trente glorieuses.

<sup>73</sup> Portrait extrait in *Le Réveil de l'assainissement* du 21 février 1915.

tas. Sa légitimité paraît indissociable de son professionnalisme, de son enracinement et de sa participation aux grands chantiers intercommunaux. Jean-Baptiste Sémanaz appartient à l'élite ouvrière issue des services d'intérêt public du département de la Seine et de la Ville de Paris. Dès avril 1911, il est une personnalité écoutée de ses homologues. Adversaire politique de la plupart des maires de la Seine banlieue, il n'en est pas moins choisi parmi les membres des délégations de l'Union des maires de la Seine reçues par les pouvoirs publics ; il est encore désigné pour siéger dans les conseils d'administration des syndicats intercommunaux.<sup>74</sup>

Militant socialiste à quinze ans, syndicaliste, ce fonctionnaire de la Ville de Paris, égoutier de son état, a le sens du service public, de la négociation et du compromis.<sup>75</sup> Révolutionnaire dans ses prises de parole, il est pragmatique et réformiste dans sa pratique municipale. Il a conscience que l'action publique ne naît pas avec son élection à la tête de l'exécutif communal ; elle l'a précédée. Jean-Baptiste Sémanaz se sait héritier de services municipaux et d'un domaine communal et intercommunal. Il sait également s'entourer d'experts, à l'instar d'Adrien Sibille. Ingénieur des travaux publics, lui aussi fonctionnaire de la Ville de Paris, ce dernier sera un inamovible adjoint au maire. Élu en 1900, réélu en 1904, Adrien Sibille fait le lien avec l'équipe municipale radicale sortante. À ce titre, il est un homme de réseaux et l'un des initiateurs de la très fédératrice Université populaire gervaisienne, l'UPG.

Jean-Baptiste Sémanaz et Adrien Sibille ont été formés dans une « grande maison », une « grande école » de compromis et de diplomatie : la Ville de Paris, supervisée et encadrée par les hauts fonctionnaires de la préfecture de la Seine. Aussi, une incidence entre leur histoire professionnelle et leur histoire d'administrateur communal se doit-elle d'être signalée. Une fois élus, ces deux édiles retrouveront leurs supérieurs dans une toute autre configuration de relations. Les hauts fonctionnaires, aux visages familiers, exerceront désormais une tutelle administrative et bienveillante sur leur action municipale. Ces élus socialistes se trouveront aussi bien insérés dans la nébuleuse politico-administrative du département de la Seine, que leurs deux prédécesseurs républicains, un rentier et un fabricant de savon.<sup>76</sup> Ils seront bien préparés

---

<sup>74</sup> A. Pantin. 1259. Union des maires de la Seine. Procès verbal de l'assemblée générale du 14 avril 1911.

<sup>75</sup> On pourra se reporter aux notices biographiques, quelque peu lacunaires, du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français-Le Maitron* et à son Cdrom.

<sup>76</sup> Ces prédécesseurs sont Charles Guérin, maire de 1876 à 1896, et Pierre Bailly, maire de 1896 à 1904. Tous deux sont provinciaux de naissance, le premier est né en 1828 en Eure-et-Loir, le second en 1849 dans la Nièvre. À l'instar de Justin Goron, leur adjoint au maire, ces édiles sont d'ardents républicains

à négocier et à défendre leurs délibérations et leurs demandes de subventions publiques. Dans ce cadre décentralisé de négociations entre pouvoir municipal et administration supérieure, un indicateur sociologique prend toute sa signification : de 1904 à 1977, sur quatre maires socialistes gervaisiens, trois seront fonctionnaires.

Après sa mort prématurée, Jean-Baptiste Sémanaz devient un « père référent » et un symbole politique ; d'abord et naturellement au Pré Saint-Gervais, mais aussi, bien au-delà des limites communales. Son aura s'étend à l'échelle tout entière du département de la Seine. Reconnaisante, sa petite patrie, son « petit pays » de légitimation organise en 1920 le retour de sa dépouille et en 1921, elle célèbre officiellement et en grandes pompes ses obsèques.<sup>77</sup> Ce jour coïncide avec l'inauguration du monument aux morts et rappelle ainsi le traumatisme engendré par la guerre des tranchées. Sa mort est associée à un spectacle de désolation et de brutalisation que laisse dans les esprits le « tragique de la guerre ».<sup>78</sup> Au-delà de la commune du Pré, c'est Henri Sellier, le maire, le sénateur, le président du conseil général de la Seine et le ministre du Front populaire, qui veillera à la mémoire de son « maître ».<sup>79</sup> C'est lui qui l'a initié au métier d'administrateur et qui l'a convaincu, avec le radical socialiste Théodore Tissier, conseiller d'État et maire de Bagneux [1899-1935], de l'importance des solidarités intercommunales.

---

attachés à l'économie sociale et au solidarisme. Justin Goron, ancien charpentier, incarne la continuité municipale. Il est conseiller municipal depuis 1870 et adjoint de 1876 à 1904 et s'est distingué en tant que président de la société de secours mutuels des compagnons charpentiers de la Villette, en tant qu'administrateur de la caisse d'épargne, de l'académie agricole, manufacturière et industrielle et en tant qu'ancien conseiller des prud'hommes, et trésorier et membre fondateur de la société de secours mutuels du XIXe arrondissement. Cf. leur notice biographique in BLOCH (L.), 1889. *Conseillers et maires de la Seine. Biographies des conseillers municipaux de Paris, conseillers généraux, maires et adjoints de Paris, conseillers d'arrondissement, maires et adjoints de la Seine*, Paris, Marpon et Flammarion.

<sup>77</sup> DCM des 18 mars 1920 et 28 février 1921.

<sup>78</sup> PROST (A.), 2004. *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*. Paris, Seuil, p. 286.

<sup>79</sup> Cf. Union amicale des maires de la Seine (UMS), *Discours prononcés* [par Henri Sellier...] *au cours de la manifestation le 10 novembre 1932 en l'honneur de M. Théodore Tissier vice-président du Conseil d'Etat maire de Bagneux, fondateur et président des syndicats intercommunaux de la Banlieue de Paris, à l'occasion de sa promotion à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur*, Levallois, Société industrielle d'imprimerie, s. d. [vers 1933], 57 p.



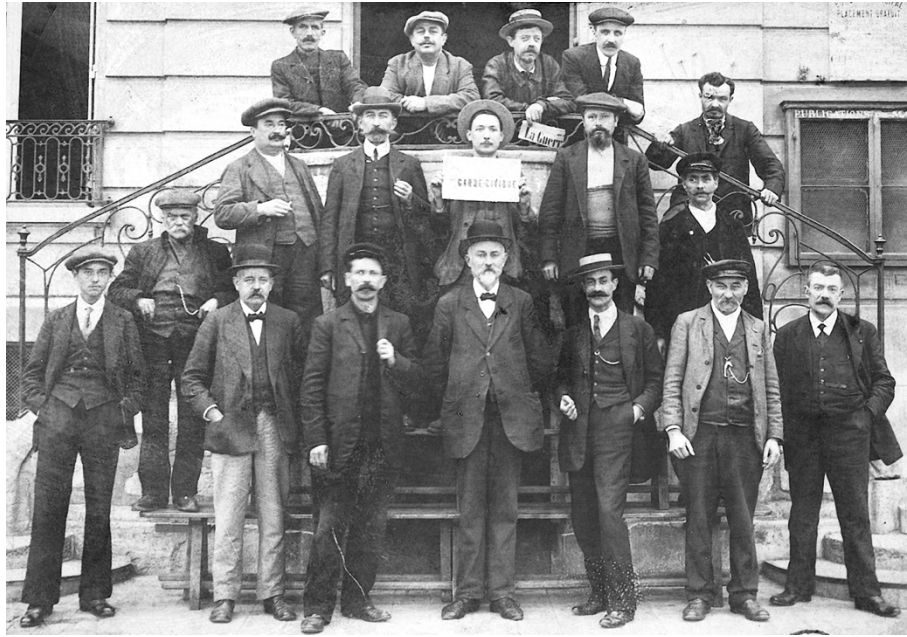
**Les obsèques d'un « père » gervaisien en 1921**

À la veille de la Grande Guerre, les réformateurs socialistes, issus de la fédération de la Seine, et conduits en Seine banlieue par Adrien Veber, Albert Thomas, Jean-Baptiste Sémanaz et Henri Sellier, n'ont donc pas refusé l'acculturation aux politiques d'administration et d'aménagement du territoire. Hommes d'arbitrage, ils ont accepté de jouer le jeu de l'amicalisme mayoral et de l'intercommunalité et ont accepté son mode de décision collégial. En dépit des oppositions à toute participation gouvernementale, le municipalisme socialiste a certainement permis aux cadres du parti de se préparer à diriger des ministères en temps de guerre, aux côtés de radicaux et de libéraux. La gestion municipale et intercommunale, sous la forme d'une entente cordiale, aurait ainsi facilité, à l'échelle nationale, l'accès aux responsabilités publiques nationales.<sup>80</sup>

---

<sup>80</sup> Dès les années 1920, la direction d'exécutifs municipaux par des maires communistes aura, d'une certaine façon, les mêmes effets de légitimation, renforcés, il est vrai aussi, par la participation de dirigeants communistes au CNR ou GPRF, à l'instar d'Auguste Gillot et de Fernand Grenier, tous deux anciens conseillers municipaux de Saint-Denis, ou de Charles Tillon, ancien conseiller général de la Seine banlieue.





Le Pré Saint-Gervais et ses « gardes civiques » en 1914 à quelques mois de la déclaration de guerre

### **D'une guerre à l'autre**

En avril 1913, le climat national et international est délétère. La municipalité du Pré Saint-Gervais cherche alors à rassurer ses concitoyens et à les mobiliser derrière leurs élus, fer de lance du combat pacifiste. Pour parvenir à ses fins, l'idée qu'elle trouve est originale. Comme à Arcueil, il s'agit de créer une milice communale.<sup>81</sup> Le personnel communal et des volontaires gervaisiens se retrouvent dès lors enrôlés dans une « garde civique » municipale.

Née en 1908 à Noisy-le-Sec, scolarisée à l'école primaire du Pré Saint-Gervais en 1912, Lucienne Noublanche, fille d'un conseiller municipal socialiste proche de Jean-Baptiste Sémanaz, se souvient en ces termes de l'entrée en guerre : « au Pré-Saint-Gervais, c'était difficile parce que la population n'était pas vraiment riche ».<sup>82</sup> En temps de guerre, la population des cités populaires est plus exposée à la pénurie que ne le sont les citadins davantage protégés des villes bourgeoises. Pour tempérer les effets de la mobilisation de l'été 1914, Jean-Baptiste Sémanaz, avant son départ volontaire au front, organise une cantine sur le modèle des fourneaux économiques des années 1880. Selon

---

<sup>81</sup> Commission du budget. Avril 1913.

<sup>82</sup> Lucienne Noublanche est élue conseillère municipale en 1945. Elle le restera pendant plus de 30 ans, jusqu'aux élections municipales de 1977. Maire adjointe durant trois mandats, Lucienne Noublanche est une figure locale du militantisme, une héritière également, que son père a initié au combat socialiste. Cf. les souvenirs de Lucienne Noublanche in *Récits d'enfance dans le nord-est parisien : 1900-1960*, Paris, Maison de la Villette, 1992. & Entretien Lucienne NOUBLANCHE. Février 1985.

Lucienne Noublanche, une vingtaine de Gervaisiens y travaille sous la direction de sa mère.

Comme dans toutes les cités, un fond municipal de chômage est également institué pour secourir la population active victime de la fermeture ou de la reconversion des entreprises. En quelques mois, le tissu industriel de la Seine banlieue doit s'adapter et se convertir à une économie de guerre. Une nouvelle catégorie sociale d'assistés voit le jour : le « chômeur » recensé dans sa commune de domiciliation et indemnisé par sa municipalité, son département et l'État. Avec la reprise économique, dès janvier 1915, le nombre de chômeurs s'infléchit considérablement.<sup>83</sup>

En mars 1916, non sans similitudes avec les ateliers de charité ouverts dans les années 1830, la municipalité recrute des Gervaisiennes pour son ouvroir municipal dont la mission est de confectionner des vêtements destinés aux militaires.<sup>84</sup> Pour la population toujours domiciliée dans la commune, une boucherie municipale est ouverte pour lutter contre l'inflation. Un comité municipal d'approvisionnement voit également le jour. La pénurie conduit au rationnement et à l'établissement de cartes de charbon et de tabac.<sup>85</sup> Et en 1919, la situation inflationniste s'aggravant, la municipalité demande l'installation sur son territoire d'une baraque dite « Vilgrain », sensée atténuer les conséquences de la vie chère sur le portefeuille des familles populaires.<sup>86</sup>

Pour éviter la banqueroute, la municipalité socialiste doit même se procurer auprès de sa grande rivale conservatrice, la Ville de Paris, des bons municipaux.<sup>87</sup> Sans cette solidarité parisienne, les services municipaux gervaisiens auraient cessé toute activité et laissé à leur propre sort des habitants fragilisés par la pénurie, et bientôt traumatisés par les bombardements de la « grosse Bertha » qui ont fait plusieurs sinistrés.<sup>88</sup> Au Pré Saint-Gervais, dans la France urbaine et rurale, c'est toute une population qui se révèle meurtrie par la disparition de proches. Au lendemain de la guerre, sur 8,66 millions d'hommes mobilisés, 1,383 millions sont morts au front et plus

---

<sup>83</sup> DARMON (P.), 2002. *Vivre à Paris pendant la Grande Guerre*, Paris, Fayard, pp. 165-169.

<sup>84</sup> Ouvroir qui ne sera liquidé qu'en mars 1920. DCM du 30 mars 1920.

<sup>85</sup> Commission du budget des 29 mars 1916 et 9 août 1917. La caisse des écoles, fondée en 1877, aide les familles nécessiteuses à scolariser leurs enfants en distribuant galoches, tabliers, paires de bas de laine. & DCM du 13 juillet 1918.

<sup>86</sup> DCM du 26 avril 1919.

<sup>87</sup> Comme à Pantin, ces bons municipaux seront remboursés à partir de 1920 par voie d'emprunt. DCM du 30 octobre 1920.

<sup>88</sup> DCM des 17 février 1918 et 3 mars 1918. La municipalité nomme des délégués pour constater et évaluer les dommages de guerre et distribue des secours. Cf. GOGOBERIDZE (J.), 1932. *Le Ravitaillement municipal pendant la guerre en France, et particulièrement à Paris*, Paris, Thèse de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris.

de 2,8 millions sont blessés. Les veuves et les orphelins se comptent par millions. Comme le veut la tradition mayorale, c'est au maire que revient la lourde charge d'annoncer aux familles la mort d'un mari, d'un père ou d'un enfant. Au Pré, c'est la visite du maire par intérim, Victor Torterat, que l'on craint, tel un oiseau de mauvaise augure qui apporte avec lui la mort d'un proche.



**Jean-Baptiste Sémanaz mobilisé, c'est Victor Torterat qui fait fonction de maire<sup>89</sup>**

Au centre au premier rang, Victor Torterat. À sa droite, Charles Helmlinger, son secrétaire de mairie, ancien employé de l'administration communale pantinoise de 1893 à 1905, secrétaire du Pré Saint-Gervais de 1905 à sa retraite en 1931. À gauche, Philippe Touzard, chef de l'état civil et de l'octroi. Au deuxième rang, derrière le maire, l'appariteur communal Ferrand. En l'espace de trente ans, l'esprit village s'est étoffé. Le Pré Saint-Gervais est une ville de plus de 13 800 habitants, son administration communale s'est féminisée. En octobre 1914, la vie municipale est cependant affaiblie par la mobilisation d'une partie de son personnel masculin.

Le retour à la paix

Avec le retour de la paix, les vœux politiques affluent. Dans les municipalités de la Seine banlieue, le socialisme, puis le communisme s'imposent comme des forces politiques alternatives. Les conseillers gervaisiens, affiliés en 1920 à la SFIC avant de retrouver la vieille maison SFIO en 1924, se prononcent pour une amnistie générale des opposants politiques en 1921, pour l'aide « à la Russie affamée » en 1921, pour le maintien des droits acquis des anciens combattants et des victimes de guerre en 1933. Après-guerre, le « grand bal "rouge" » de Noël, où dansent et festoient dans la salle des

---

<sup>89</sup> BSD. SDMS 453. Fonds iconographique et A. Pantin. Dossier du personnel.

fêtes les militants socialistes et leurs familles, donne un caractère hautement politique et familial à la vie municipale.<sup>90</sup> Fidèles à leurs conceptions « laïcardes », les élus se prononcent aussi en juillet 1920 pour l'organisation d'une fête laïque régionale. Le conseil municipal s'abonne également au journal *L'Humanité* et subventionne la Ligue des droits de l'homme, association proche du socialisme français.<sup>91</sup>

D'autres vœux sont en revanche plus consensuels ; ils touchent à la résorption des dépenses de guerre restées à la charge des communes, à la crise du logement, à la lutte contre le chômage, contre la modicité des retraites ouvrières et paysannes, à la nationalisation des enseignements spéciaux municipaux, à l'assimilation du personnel communal au personnel départemental, à la construction de nouveaux hôpitaux en Seine banlieue ou à la prolongation des lignes de bus et du métropolitain jusqu'à la cité-jardins.<sup>92</sup> Localement, on note même que les relations se pacifient avec les institutions religieuses ; la municipalité subventionne, en effet, à partir du début des années 1920 « l'appui maternel de Saint Antoine ».<sup>93</sup> Le directeur de l'école privée, « un bourgeois de bonne souche », selon ses propres mots, devient un « ami de Sémanaz [et de ses successeurs] comme on pouvait l'être en ces temps où la politique ne perdait pas ses droits » et ses manifestations d'ostracismes.<sup>94</sup> Même avec les radicaux, anciens adversaires politiques, l'heure n'est plus à l'affrontement mais à la conciliation comme en témoigne, en octobre 1932, la souscription de la ville du Pré en faveur d'une fondation philanthropique créée au nom du maire radical-socialiste de Bagneux, Théodore Tissier, père de l'intercommunalité en Seine banlieue.<sup>95</sup>

Comme à Saint-Denis, Bobigny ou Halluin, trois cités « rouges » communistes, la sociabilité gervaisienne est militante.<sup>96</sup> Elle est rythmée par l'action de la section socialiste. Le Pré Saint-Gervais est d'autant plus sensible aux expressions et aux

---

<sup>90</sup> Entretien Lucienne NOUBLANCHE. Depuis la fin des années 1890, La Gaité Gervaisienne organisait des soirées carnaval et des bals populaires, tradition reprise par la municipalité socialiste. *Banlieue socialiste* des 31 janvier 1897 et 9 janvier 1898.

<sup>91</sup> DCM du 16 juin 1921.

<sup>92</sup> DCM des 20 janvier 1920, 11 mai 1920, 16 février 1928, 15 avril 1929, 22 juin 1929, 28 mai 1931 et 16 avril 1934.

<sup>93</sup> DCM du 7 mars 1931.

<sup>94</sup> « J'ai entretenu de bons rapports avec les maires successifs : Pépin, Blanluet. C'était un copain Blanluet ». Entretien VAYSSE.

<sup>95</sup> DCM du 2 octobre 1932.

<sup>96</sup> BRUNET (J.-P.), 1980. *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière 1890-1939*, Paris, Hachette. ; FOURCAUT (A.), 1986. *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Éditions ouvrières-Presses de la FNSP. ; HASTINGS (M.), 1991. *Halluin la Rouge 1919-1939, Aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

symboliques politiques, que Jean Jaurès, le grand tribun, héros de la paix, a été avant-guerre l'invité d'honneur de cette cité et de sa Butte Rouge.<sup>97</sup> Son passage dans la ville fait date. La camaraderie et la foi dans le parti sont des valeurs sacralisées. Aussi à entendre Lucienne Noublanche, lorsque Jean Jaurès fut tué, le deuil fut porté par toute une population acquise à la vieille maison SFIO. Dès lors, il n'est pas surprenant de lire dans la toponymie des rues ou des établissements publics, la fidélité d'une assemblée municipale à l'égard de ses « pères » référents. Le groupe scolaire de la cité HBM ouvert en 1934 portera le nom « Jean-Jaurès » et le plus vieux groupe scolaire de la ville sera rebaptisé « Anatole-France ». Le personnel communal, sans être encarté à la SFIO, à l'instar du secrétaire de mairie, Charles Vieillard, qui « n'a jamais été passionné par la politique », participe de cette communion communale.<sup>98</sup> Comme les instituteurs associés à la vie municipale, les agents communaux « étaient prêts à faire des heures supplémentaires pour des choses qui n'étaient pas de leur activité ».<sup>99</sup>

Le Pré Saint-Gervais est ainsi devenue une ville symbole de l'implantation municipale socialiste.<sup>100</sup> Ces représentants sont des membres actifs de l'Union des municipalités socialistes de la banlieue parisienne, organisation mayorale créée en 1919 qui tend à harmoniser l'action municipale des édiles de la SFIO<sup>101</sup> ; ils financent l'harmonie socialiste de la Fédération de la Seine<sup>102</sup> et adhèrent à la société d'études et de documentation municipales créée par Henri Sellier pour aider dans leur tâche les administrateurs socialistes. Consécration ultime par la « maison » SFIO de cette ville emblématique d'un enracinement socialiste, c'est dans cette cité gervaisienne, que le conseil national du parti socialiste SFIO se réunit et adopte en novembre 1934, sur le

---

<sup>97</sup> Dans cet ouvrage, lire la contribution de Danielle Tartakowsky..

<sup>98</sup> Charles Vieillard, le secrétaire de la mairie, sera décoré de la Croix de chevalier du mérite social décerné par le ministère du travail et de la sécurité sociale par en 1958 pour services rendus aux œuvres sociales du Pré. En février 1940, il avait déjà obtenu le diplôme d'honneur de la société d'encouragement au dévouement et après guerre, en 1952, la médaille commémorative de la Guerre 1939-1945, barrette de la défense passive, deux distinctions récompensant son action au service des Gervaisiens. Archives privées René VIEILLARD.

<sup>99</sup> Entretien René VIEILLARD.

<sup>100</sup> SELLIER (H.), [vers 1935]. *Le Programme municipal pour les élections de 1935, texte et commentaires adoptés par la conférence nationale des élus municipaux et cantonaux socialistes de Lille, le 28 octobre 1934 et par le conseil national du Pré Saint-Gervais, les 24 et 25 novembre 1934, sur le rapport des citoyens Henri Sellier et Antonin Poggioli*, Paris, Union des élus municipaux socialistes Parti socialiste (S.F.I.O.).

<sup>101</sup> DCM du 24 juillet 1923.

<sup>102</sup> DCM du 16 mai 1934.

rapport d'Henri Sellier et d'Antonin Poggioli, son programme municipal pour les élections de 1935.<sup>103</sup>

### Réaliser et encadrer ses administrées

Parallèlement à son engagement socialiste, la municipalité gervaisienne ne se replie pas sur ces seules organisations partisans ; elle rejoint l'Union des villes et communes de France, poursuit sa collaboration assidue avec l'Union amicale des maires de la Seine et participe régulièrement au congrès national d'urbanisme des HBM.<sup>104</sup> Attachée aux solidarités intercommunales et à la péréquation financière entre villes pauvres et villes riches, la municipalité se prononce pour l'intercommunalisation ou la départementalisation de plusieurs services publics et la mutualisation des dépenses entre la capitale et les communes suburbaines. Elle applique en cela les propositions du maire de Suresnes, théoricien, praticien et porte-voix du réformisme municipal français. De fait, le département de la Seine est devenu une agglomération qui doit être administrée comme telle, en évitant ainsi les replis clochemerlesques qui pénalisent les communes en reconversion urbaine, surtout celles qui accueillent une nouvelle population dans des lotissements défectueux ou dans de nouvelles cités HBM.<sup>105</sup> Une solidarité départementale, politique et multipartisane, s'affermi ainsi d'années en années.

Durant l'entre-deux-guerres, les formes de l'encadrement municipal connaissent de nouvelles extensions. Elles s'étendent peu à peu aux voies privées des lotissements qui, au fil des mandats, sont reclassées dans la voirie communale. La pratique du sport, de la musique, les fêtes – activités dont le dénominateur commun serait l'irrésistible aspiration aux loisirs - sont les fers de lance du contrôle et de l'impulsion municipale sur la vie locale. Dans ce cadre d'action, se marient l'initiative municipale et l'initiative privée. L'UPG et ses ramifications associatives restent la principale courroie de transmission de l'édilité socialiste. Par leur biais, elles maintiennent ainsi leur emprise

---

<sup>103</sup> En 1929, un congrès de la SFIO s'était déjà tenu dans la salle des fêtes les 2 et 3 février 1929. DCM du 13 février 1929.

<sup>104</sup> DCM des 27 février 1920, 28 février 1934, 30 juin 1935.

<sup>105</sup> DCM du 26 avril 1919. Cf. FOURCAUT (A.), 2000. *La Banlieue en morceaux*, Grâne, Créaphis. & « Les cités-jardins de la région d'Ile-de-France. Recherche documentaire : les cités-jardins en France et à l'étranger », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne*, vol. 51, mai 1978 [3 fascicules, *Les cités-jardins de la région Ile-de-France*, 31 fiches, une par cité & *Repères bibliographiques*].

sur les formes de sociabilité festives et politiques ; elles participent à l'organisation de « cavalcades » et de concours de colombophilie.<sup>106</sup>

Le soutien à la natalité, avec l'organisation de concours des « beaux enfants » et les incitations auprès des parents à inscrire leur progéniture dans les colonies municipales de placement, est orchestré par la municipalité et ses services communaux.<sup>107</sup> Non sans continuité avec le radicalisme municipal des années 1880-1900, la ville promeut les études surveillées<sup>108</sup> ; elle octroie des récompenses aux lauréats du certificat d'études<sup>109</sup> ; elle apporte une aide financière à l'école d'éducation physique populaire (EEPG) et au « patronage laïque de l'enfance et de l'adolescence ».<sup>110</sup> Attitude rétrograde mais courante dans une société française pétrie de sexisme, la municipalité s'aligne encore sur la division sexuelle de l'enseignement et du travail en créant des cours de coupe pour les jeunes filles des écoles communales.<sup>111</sup> Et pour les « vieillards » gervaisiens hospitalisés, elle verse de « l'argent de poche ».<sup>112</sup>

Mais dans les années 1930, c'est sur le terrain du secours aux chômeurs que la municipalité est la plus attendue. Bien que la gestion du chômage soit totalement départementalisée à partir du milieu des années 1930<sup>113</sup>, les municipalités cherchent toujours à capter et à solidariser en leur nom les demandeurs d'emploi, tout en critiquant avec virulence l'augmentation excessive des dépenses d'assistance imposées aux communes.<sup>114</sup> Selon le compte-rendu de mandat de 1935, Le Pré Saint-Gervais ne compte pas moins de 950 chômeurs en 1935, contre 125 en 1931. Par rapport à la population active, ce taux est l'un des plus importants de la Seine banlieue.<sup>115</sup>

Face à cette situation économique et à ses conséquences sur la paupérisation de sa population, la municipalité se laisse aller aux effets d'annonces. Avec l'union des syndicats et le comité intersyndical gervaisiens, le conseil communal croit pouvoir aider les consommateurs en créant des coopératives d'achat pour atténuer les conséquences de la vie chère sur les familles ouvrières. La préfecture de la Seine rappellera alors aux édiles socialistes qu'ils outrepassent leurs prérogatives et ne doivent en aucun cas

---

<sup>106</sup> DCM des 19 février 1925 et 22 juillet 1927.

<sup>107</sup> DCM des 23 avril 1923, 13 juin 1929 et 21 décembre 1936.

<sup>108</sup> DCM du 7 octobre 1919.

<sup>109</sup> DCM du 30 juin 1935.

<sup>110</sup> DCM des 23 avril 1921 et 14 mai 1928.

<sup>111</sup> DCM du 22 juin 1929.

<sup>112</sup> DCM du 20 février 1929.

<sup>113</sup> DCM des 3 décembre 1934 et 17 février 1936.

<sup>114</sup> DCM du 22 juin 1936.

<sup>115</sup> *Compte-rendu de mandat 1929-1935* & DCM du 7 mars 1931.

concurrer, avec des fonds publics, la libre entreprise et le commerce local. À la différence de Neuilly-sur-Seine ou de Saint-Denis, Le Pré Saint-Gervais n'est pas une commune riche. Sa richesse fiscale tirée des entreprises locales est sans commune mesure comparable avec la situation des grandes cités industrielles de la Seine banlieue.

Dès lors, tous les moyens sont bons pour enrichir les caisses de la ville et mieux redistribuer ses richesses. Les élus socialistes décident de tirer profit de leur patrimoine communal. La municipalité « pactise » ainsi avec le capital en louant ses murs à la société L'Avenir-Publicité et en installant des colonnes d'affichage publicitaire.<sup>116</sup> Elle loue encore un emplacement à un manège de chevaux de bois, aux vertus récréatives.<sup>117</sup> Elle crée surtout de nouvelles taxes autorisées par décret de 1926.<sup>118</sup> Dans ce contexte difficile, elle vote une nouvelle fois, en 1928, le principe de suppression de l'octroi communal et de ses barrières, mais doit finalement y renoncer et attendre encore sept années avant de tenir sa promesse électorale.<sup>119</sup>

À la veille du Second conflit mondial, le conseil municipal et ses administrateurs défendent avec fierté leurs réalisations. Les élus locaux se sentent les bienfaiteurs de ce domaine communal. Ils sont parvenus à ouvrir une crèche<sup>120</sup> et un hôtel de poste ; ils ont financé l'extension des circuits téléphoniques et du réseau d'éclairage électrique<sup>121</sup> ; ils ont installé le chauffage central dans les bâtiments communaux<sup>122</sup> ; ils ont fait apposer de nouvelles horloges sur les façades des établissements publics ; ils ont modernisé la crèche municipale avec la création d'une buanderie en 1925 et d'un poste de d'actinothérapie en 1933, destiné à traiter diverses affections cutanées sous la lumière artificielle des rayons ultra-violetts. L'ouverture d'un dispensaire est projetée dès 1921, mais elle n'est réellement effective qu'en 1932.<sup>123</sup> Un service de consultations dentaires y est rapidement ouvert.<sup>124</sup> En 1931, toutes les voies communales sont pourvues de canalisations.<sup>125</sup> Les travaux d'assainissement et de viabilisation, l'établissement de nouveaux trottoirs, l'élargissement et le dégagement de nouvelles rues permettent la

---

<sup>116</sup> DCM des 15 novembre 1927 et 12 novembre 1928.

<sup>117</sup> DCM des 15 avril 1929, 7 août 1934 et 3 décembre 1934.

<sup>118</sup> DCM du 15 novembre 1927.

<sup>119</sup> DCM du 16 février 1928.

<sup>120</sup> DCM du 13 septembre 1921.

<sup>121</sup> DCM du 15 novembre 1927.

<sup>122</sup> DCM du 23 décembre 1930.

<sup>123</sup> DCM du 28 février 1921.

<sup>124</sup> DCM des 28 mai 1931 et 7 mars 1932.

<sup>125</sup> DCM du 28 mai 1931.



destruction progressive des taudis et donnent ainsi un nouveau visage au Pré Saint-Gervais, cité qui se veut en phase avec la diffusion de l'hygiénisme.

Le combat contre l'insalubrité des quartiers se manifeste sous les traits des campagnes de désinfection et de dératisation, mais aussi sous l'effet des passages réguliers des arroseuses-balayeuses. L'usage des bennes à ordures motorisées se généralise et met fin à la traction animale. Dans le domaine éducatif, le conseil obtient l'ouverture de cours complémentaires.<sup>126</sup> Les écoles communales sont pourvues de nouveaux réfectoires et d'un service communal de « coupe de cheveux ».<sup>127</sup> De nouvelles salles de sports scolaires et une piscine sont également projetées.<sup>128</sup> Les édiles gervaisiens décident même l'ouverture, en mairie, d'une permanence juridique gratuite sur le modèle de celle fonctionnant à Pantin.<sup>129</sup> Durant les années 1920 et 1930, les prestations du bureau d'assistance tendent, elles aussi, à couvrir l'ensemble des administrés. Depuis l'adoption de nouvelles lois sociales en 1913, les femmes en couches et les familles nombreuses se voient ainsi, à leur tour, protéger par la puissance municipale.

Ce « travail édilitaire »<sup>130</sup> – c'est ainsi que la politique municipale est qualifiée par l'équipe sortante SFIO du Pré Saint-Gervais à la veille des élections de 1935 – se présente comme l'auxiliaire indispensable de la pénétration du progrès en banlieue parisienne. Tout n'est cependant pas municipalisé comme pourraient le laisser croire la lecture des programmes doctrinaux de la Fédération des municipalités socialistes de la fin du XIXe siècle. L'organisation de colonies de vacances, subventionnées par le conseil général, est déléguée à deux associations : la Chaussée du Maine et la Cure d'air.<sup>131</sup> Décidés en 1919, les bains-douches sont ouverts au début des années 1920<sup>132</sup> et sont concédés à une entreprise délégataire de service public, la famille Lafaille. Installé à Paris, ce concessionnaire a la charge d'administrer des établissements de bains-douches et des lavoirs érigés par des communes de toutes les sensibilités politiques.<sup>133</sup>

---

<sup>126</sup> DCM des 19 juin 1920 et 26 septembre 1935.

<sup>127</sup> DCM des 24 mai 1925, 3 septembre 1929, 7 décembre 1933 et 3 avril 1935. Les risques du cancer de la peau ne sont pas encore bien connus.

<sup>128</sup> DCM du 22 juin 1936.

<sup>129</sup> DCM du 3 avril 1935. Comme à Pantin, l'avocat est Maurice Hersant.

<sup>130</sup> *Compte rendu de mandat 1929-1935*, p. 1.

<sup>131</sup> DCM du 3 juin 1929.

<sup>132</sup> DCM des 30 août 1919 et 13 novembre 1923.

<sup>133</sup> Outre ceux du Pré, il administre au nom des municipalités, les bains-douches de la capitale, de Nanterre, Aubervilliers, Pantin, Neuilly-sur-Seine, Vincennes, Choisy-le-Roi, Maisons-Alfort, Châtillon-sous-Bagneux, Montreuil-sous-Bois, Saint-Denis, Puteaux et Ivry-sur-Seine. A. Pantin. 775 [correspondances municipalité & André Lafaille : 1933-1943].

### Collaborer avec ses voisins

Les assemblées municipales mesurent la nécessité de maîtriser leur développement urbain. Elles n'ont cependant pas les moyens d'esquisser seules une nouvelle planification de leur cité, où s'équilibreraient des zones d'habitats, des zones d'équipements publics et de loisirs, et des zones d'industrialisation et de tertiarisation. Elles doivent, à quelques exceptions près, déléguer ces prérogatives d'aménagement que leur confère la loi Cornudet de 1919. En témoigne l'adoption par décret du premier plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE), qui est dressé et validé, le 18 avril 1931, par les services préfectoraux de l'extension de Paris.<sup>134</sup> La municipalité gervaisienne ne peut à elle seule résorber la crise du logement. À défaut de prendre à sa charge, par le biais d'un office communal d'HBM, la construction d'importants programmes de logements sociaux, elle apportera sa garantie communale aux emprunts de sociétés privés d'HBM.<sup>135</sup>

Durant l'entre-deux-guerres, les relations avec les autorités parisiennes sont tendues. Elles se focalisent sur la question de la requalification de la zone. Une enquête publique en vue de l'annexion de la zone militaire au territoire parisien est lancée en juin 1920. En 1928, les édiles gervaisiens font toujours mine de croire en un possible rattachement de ce territoire à leur commune.<sup>136</sup> Mais la cause est déjà perdue depuis 1919 et l'adoption du décret du 19 mars 1925. Avec cette annexion, Le Pré Saint-Gervais perd une part de revenus tirés des droits d'octroi, heureusement compensés par l'établissement de la cité départementale d'HBM et la venue attendue de 4 000 nouveaux gervaisiens.<sup>137</sup>

Les pétitions cessent de circuler contre la suppression des fortifications et l'exclusion des « zonards ». Les jeux sont faits. En 1919, selon les pétitionnaires, cette zone « tampon » n'aurait « jamais gênée du point vue physique, moral et intellectuel. Et ce n'est pas en supprimant ces pans de murs que l'on pourra, pauvres ouvriers, gagner la vie qui déjà nous est, hélas, trop chère ! ».<sup>138</sup> En réalité, dès l'origine, cet argumentaire

---

<sup>134</sup> DCM des 14 mai 1928, 20 février 1929, 2 décembre 1929 et 28 mai 1931.

<sup>135</sup> DCM des 15 avril 1929, 26 juillet 1930, 7 août 1934 et 3 décembre 1934.

<sup>136</sup> DCM du 14 mai 1928.

<sup>137</sup> Lettre du directeur des droits d'entrée de l'octroi de la Ville de Paris du 23 octobre 1923 au maire du Pré Saint-Gervais et DCM du 2 juin 1930. En 1934, la cité-jardins ne comptera que 2 143 habitants, chiffre très éloigné des premières estimations.

<sup>138</sup> Pétition de 1919. s.c.

des zoniers est fallacieux et peut difficilement être repris par des municipalités ou des élus socialistes qui, depuis les années 1880, réclament la suppression de la zone. Depuis plusieurs décennies, la municipalité gervaisienne proteste en effet contre les ambulants, les chiffonniers, les marchands ferrailleurs, qui, attirés par cette zone, ne paient pas leur droit d'emprise sur la voirie communale. Ces étrangers à la cité ne contribuent pas à la richesse de la commune ; au contraire, ils lui coûtent en dépenses de scolarisation lorsque leurs enfants fréquentent les écoles de la ville.

De plus, ces « colonies de bicoques » auraient lourdement pesé sur les finances municipales des mairies suburbaines, s'il avait fallu assainir ces zones de peuplement, dépourvues des commodités de la ville.<sup>139</sup> Enfin la zone n'inquiète pas seulement la bourgeoisie parisienne ou suburbaine, elle nourrit également des mouvements de contestation parmi les Gervaisiens eux-mêmes qui protestent contre l'établissement de « nomades » et s'alarment de la transformation de cette zone de non droit en un lieu de dépôts d'ordures, d'épaves et de ferrailles.<sup>140</sup>

Les municipalités ne pleureront donc pas longtemps leur zone perdue ; elles batailleront en revanche pour une juste indemnisation des locataires et des propriétaires. Un compromis est ainsi trouvé avec la signature d'une convention en juin 1931. Les limites territoriales du « nouveau » Pré Saint-Gervais font l'objet de plusieurs délibérations, mais sont finalement acceptées, laissant cependant en suspens quelques zones de contestations territoriales.<sup>141</sup> Le groupe scolaire Lamartine et les bains-douches sont cédés à la capitale moyennant compensation financière.<sup>142</sup> Dans une lettre de 1930 adressée à la préfecture, Eugène Boistard estime alors à 3 268 le nombre de citadins occupant la zone annexée.<sup>143</sup>

En dépit des frictions, Le Pré Saint-Gervais et la capitale sont cependant « condamnées » à se réconcilier. Les intérêts de ces deux cités se rejoignent sur bien des points. Comme Vincennes et d'autres municipalités conservatrices, Le Pré délègue ainsi

---

<sup>139</sup> DCM du 26 août 1926.

<sup>140</sup> DCM des 12 novembre 1928 et 20 février 1929.

<sup>141</sup> DCM des 25 février 1930, 11 octobre 1932, 28 mai 1932.

<sup>142</sup> DCM des 28 mai et 21 décembre 1931, 2 mai 1933. Deux autres établissements de bains-douches sont créés sur la commune : dans le groupe scolaire Jean-Jaurès et dans la rue des Écoles. DCM du 3 avril 1935.

<sup>143</sup> En 1913, le nombre de zonards gervaisiens était évalué à 1 399 : cf. lettre du 18 novembre 1930. Des litiges entre la préfecture et la mairie socialiste existent toujours après-guerre sur la question des impositions des biens communaux de la zone restée propriété de la ville du Pré.

à la capitale l'enlèvement et le traitement de ses ordures ménagères.<sup>144</sup> Elle traite toujours avec la ville de Paris pour le transport de ses malades dans les hôpitaux de l'assistance publique. Par ailleurs, les administrateurs communaux gervaisiens soutiennent dans les années 1920 et 1930, la création de nouveaux syndicats intercommunaux, ceux de l'électricité, de l'eau, de l'octroi et du personnel communal.<sup>145</sup> Ils tirent ainsi profit de la mutualisation de leurs investissements. Lors de la construction de la cité-jardins, 50 % des dépenses d'adduction en eau sont par exemple financés par le syndicat intercommunal. De même, les coûts d'assainissement de la cité HBM sont cofinancés par la ville et l'office départemental. Plus les municipalités sont acquises à l'intercommunalité, plus elles tirent financièrement parti des politiques d'équipements de leur commune. Leurs financements sont partagés et supportés par les contribuables parisiens et suburbains. Aussi pour l'électeur ou l'utilisateur des services publics, pour le non-initié aux finances locales, il est impossible de distinguer avec précision ce qu'il doit à sa municipalité, de ce qu'il doit à l'État et au conseil général, les deux principaux bailleurs de subventions aux communes.<sup>146</sup>

Sans conteste, la lutte entre socialistes et communistes aura défrayé la chronique gervaisienne dans les années 1920 et au début des années 1930, autour notamment de l'occupation de l'ancienne église Saint-Gervais-et-Saint-Protais par les cégétistes unitaires et communistes de la « maison des syndicats ».<sup>147</sup> Mais cette passe d'armes n'est qu'un épiphénomène dans l'histoire de l'action municipale. En 1935, lors du renouvellement du conseil municipal, l'équipe sortante, « fière » de son bilan, affirme désormais que l'édilité socialiste « recueill[e] l'approbation d'adversaires politiques qui ont conservé le sens de l'impartialité ».<sup>148</sup>

---

<sup>144</sup> DCM du 25 février 1930 & *Compte-rendu de mandat 1929-1935*. Mais le personnel d'exécution, composé de chiffonniers et de cantonniers, reste personnel communal.

<sup>145</sup> DCM des 18 juillet 1921 et 28 février 1934.

<sup>146</sup> VIALLA (M.), 1944. *L'Aide financière de l'Etat et du département aux communes*, Thèse de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris [pdt. R. MAUNIER], 1944. & PINOL (J.-L.), 1999. « Villes "riches", villes "pauvres" dans la France de l'entre-deux-guerres », in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 64, octobre-décembre 1999, pp. 67-82.

<sup>147</sup> En 1931, les élus socialistes parviendront à reprendre aux cégétistes unitaires l'église désaffectée et à y installer le dispensaire municipal cofinancé par l'office public départemental d'hygiène sociale. Cf *Paris-Est*, samedi 18 avril 1931 ; affiche du parti socialiste (SFIO) et du comité électoral de défense des intérêts communaux, s.d. [élections municipales de 1929].

<sup>148</sup> Profession de foi des candidats socialistes conduits par Boistard, in *Compte-rendu de mandat 1929-1935*.

## **Le Pré Saint-Gervais sous le régime de Vichy**

L'Annuaire du conseil général, *Nos édiles 1926*, fait d'Eugène Boistard, maire depuis 1919 et conseiller général de 1929 à 1935, « le type parfait de l'administrateur socialiste : simple, modeste, de convictions solides, d'une rectitude de vie modèle, compétent, expérimenté et réalisateur. Son oeuvre vaste et diverse, poursuivie et exécutée méthodiquement avec ténacité dans les conditions les plus difficiles qui soient au point de vue budgétaire, a placé la commune du Pré Saint-Gervais au tout premier rang des villes les mieux administrées et dont la gestion doit être proposée en exemple ».<sup>149</sup> Pour M. Vaysse, « Boistard a très bien administré la commune, c'était un homme de grande valeur ! Il n'avait pas que des amis, comme tous les hommes, mais il administrait parfaitement la ville. »<sup>150</sup>

Bien que de culture socialiste, le régime de Vichy ne peut se passer de cette figure tutélaire et décide son maintien à la tête de la commune. Eugène Boistard concentre entre ses mains de nombreux leviers de la vie économique et sociale.<sup>151</sup> Depuis la fin des années 1930, les communes ont dû, en effet, se préparer à la guerre. Sous l'autorité du maire, la défense passive est organisée pour lutter contre les incendies et préparer la population aux épreuves des bombardements. En coopération avec la préfecture, des enfants sont évacués en province dans des centres d'hébergement. La ville vient également au secours des nombreuses familles de soldats mobilisés désormais sans ressources. En temps de tourmente, la sociabilité locale a perdu toute intensité. Les sociétés locales ne reçoivent plus les subsides de la commune. Son chef d'orchestre, ses administrés n'ont plus le cœur à festoyer. La municipalité se replie sur ses prérogatives régaliennes : le secours et l'encadrement de ses habitants, de sa jeunesse, et bientôt de ses prisonniers de guerre.<sup>152</sup>

En juin 1940, c'est l'exode et la désorganisation de la vie départementale. Eugène Boistard, le « père tranquille »<sup>153</sup>, s'entoure alors d'un véritable état-major : son secrétaire général, Charles Vieillard, le directeur de l'hospice intercommunal de Pantin,

---

<sup>149</sup> *Nos édiles. 1926*, Paris, Publications du journal municipal *La Cité*. pp. 305-306.

<sup>150</sup> Entretien M. VAYSSE.

<sup>151</sup> Lettre du 6 mars 1941 d'Eugène Boistard à la sous-direction des communes : demande de décorations honorifiques pour ses collaborateurs et les bénévoles du Pré Saint-Gervais qui ont assisté la population restée sur place en juin 1940 et les habitants revenus d'exode.

<sup>152</sup> DCM du 16 septembre 1939.

<sup>153</sup> Expression de Suzanne ERNZEN.

Gabriel Le Moal, le receveur municipal, Mlle Louise Loret<sup>154</sup>, le chef d'atelier, Fernand Bridou, le pharmacien de la commune, Léon Pierre, l'industriel Paul Ribeyrolles et le docteur Siou. En ces circonstances exceptionnelles, les clivages politiques ou socioprofessionnels d'antan n'ont plus d'effet. L'heure est à « l'union sacrée ». Dès les premiers jours de juin, comme en septembre 1914, le maire forme une « garde territoriale » composée d'une quinzaine d'hommes bénévoles. Il s'agit d'une police municipale qui supplée l'administration communale dans ses nouvelles missions. Les commerçants ont tous, ou presque, quitté la ville et personne ne peut désormais s'alimenter. Le maire est le dernier recours. Reprenant l'imagerie « maréchaliste », Eugène Boistard se plaît à se comparer à un « bouclier » protecteur des siens, de ses habitants, un protecteur qui fait immédiatement procéder en juin 1940 :

*« à la vente des marchandises [...], au nettoyage, à la désinfection des commerces et des industries abandonnées (charcuteries, fromageries en gros, etc....), à la surveillance des habitations vides, à l'organisation des services d'assistance, chômage, allocations militaires, réfugiés, bureau de bienfaisance, à l'organisation d'un service médical et pharmaceutique [...] Toutes ces obligations ont entraîné la présence presque permanente du personnel à la Mairie et la vie de la commune n'a pu être assurée que grâce à son dévouement, à son activité, à son excellente mentalité et à ses efforts. [Avec les « gardes territoriaux »], ils ont assuré la police des files d'attente aux plus mauvais jours et ont maintenu le calme, la bonne tenue et l'ordre dans la population. [...] »<sup>155</sup>*

Dès la fin du mois de juin, la municipalité doit soutenir les populations exténuées de retour d'exode. Le rationnement est mis en place, des tickets de ravitaillement sont distribués dans la salle de fête par les employés de la mairie. Les édiles cherchent à constituer des stocks d'approvisionnement de légumes, vendus sur le marché par le personnel communal.<sup>156</sup> La pénurie affecte le quotidien des Gervaisiens. Et le maire s'inquiète des difficultés croissantes que son administration rencontre dans la gestion

---

<sup>154</sup> La municipalité socialiste du Pré Saint-Gervais, comme celle radicale-socialiste des Lilas, se distinguera dans les années 1930 en nommant une femme à la direction de la recette municipale. C'est une première en Seine banlieue. C'est le signe de la reconnaissance de la compétence des employées des services administratifs, qui accèdent lentement mais sûrement aux postes d'encadrement des mairies. Parmi ces femmes, on remarque une prépondérance des demoiselles qui se sont pleinement consacrées à leur activité professionnelle. René Vieillard les décrit comme des « jeunes filles prolongées ». DCM des 11 mai 1931 et 2 octobre 1932 & Entretien René VIEILLARD.

<sup>155</sup> A. Pré Saint-Gervais. *Ibid.*

<sup>156</sup> DCM du 3 février 1943 & Entretien Suzanne ERNZEN.

des affaires communales. Les services d'enlèvement des ordures ménagères, le transport des malades dans les hôpitaux de l'Assistance publique et l'organisation du service d'aides aux prisonniers et à leurs familles fonctionnent difficilement. Les restrictions d'électricité compromettent les activités des établissements communaux et pénalisent surtout les cantines scolaires et l'hospice intercommunal.<sup>157</sup>

Sous l'Occupation, le maire devient l'interlocuteur privilégié des autorités allemandes. Si les réquisitions sont moins importantes qu'à Neuilly-sur-Seine, des locaux, et en particulier le groupe scolaire Jean-Jaurès, sont réquisitionnés. À partir de 1943, la municipalité doit mettre en place le service du travail obligatoire, le STO. Les familles des volontaires de la Relève, puis celles des requis reçoivent toute la sollicitude de l'État français et de la municipalité qui leur remet des vêtements et des aliments supplémentaires.<sup>158</sup> Selon Suzanne Ernzen, les services communaux s'occupent également du fonctionnement du secours national du maréchal Pétain, qui sert des soupes populaires à plusieurs centaines de Gervaisiens.<sup>159</sup> Chaque semaine, la municipalité organise l'envoi de colis aux prisonniers de guerre. Plus d'un million de Français sont alors prisonniers.

Ces « années noires » sont celles d'un renforcement de l'encadrement de la jeunesse avec la création d'un centre intercommunal de formation professionnelle, le développement des garderies de vacances<sup>160</sup> et la construction de terrains sportifs scolaires destinés aux enfants des établissements laïcs ou privés.<sup>161</sup> Si sous le gouvernement de Vichy, la représentation municipale est nommée par le pouvoir central, elle n'est pas pour autant totalement soumise au « diktat » des autorités de tutelle. L'assemblée communale conserve sa liberté d'appréciation des projets d'aménagement urbain qui lui sont présentés. Les édiles gervaisiens, comme leurs homologues pantinois, protestent ainsi avec virulence contre le tracé de boulevards perçant la banlieue sur 50 mètres de largeur. Ce projet d'infrastructures autoroutières, provisoirement abandonné, prend alors le nom repoussoir « d'Hernie de Pantin ».<sup>162</sup>

---

<sup>157</sup> DCM des 28 novembre 1943 et 16 mars 1944.

<sup>158</sup> DCM du 26 mars 1944.

<sup>159</sup> Entretien Suzanne ERNZEN.

<sup>160</sup> DCM des 28 novembre 1943 et 24 décembre 1943.

<sup>161</sup> DCM du 24 septembre 1943.

<sup>162</sup> DCM du 3 février 1943 et BELLANGER (E.), 2001. *Pantin, mémoire de ville, mémoires de communaux*, archives municipales de Pantin, p. 93.

## **Le Pré Saint-Gervais au temps de la Libération et des Trente Glorieuses**

Le 22 août 1944, Le Pré Saint-Gervais est libérée. Les noms des rues célèbrent la victoire, la résistance et les personnalités socialistes victimes de la répression. La rue Nodier devient rue Stalingrad ; la rue des écoles, rue Pierre-Brossolette ; la rue Lebon, rue Max-Dormoy ; le carrefour du monument aux morts prend le nom du résistant espagnol fusillé, Cristino-Garçia et la place centrale de la cité départementale d’HBM celui du défunt Henri Sellier, chantre du municipalisme.<sup>163</sup> Les employés de la mairie accueillent « les personnes juives » revenues d’exil, mais aussi, pour un petit nombre d’entre elles, celles revenues des camps de concentration. « Les familles venaient avec des photos et il fallait remplir des imprimés. C’était quelque chose de pénible ».<sup>164</sup> Les familles françaises de confession juive déportées ont, en effet, vécu un calvaire, un supplice innommable. Sous Vichy, en recensant, en fichant, puis en excluant de la communauté nationale ces Français, les commissariats de police les ont exposés, entre 1942 et 1944, aux rafles, organisées par la police française elle-même, condamnant ainsi plus de 75 000 d’entre eux à l’internement dans le camp de Drancy, anti-chambre de la mort, puis à la déportation et à une mort certaine, celle d’une extermination totale dans les chambres à gaz.<sup>165</sup>

Avec le rétablissement de la légalité républicaine et la victoire sur le régime nazi, le Pré Saint-Gervais renoue avec les fêtes communales, les bals publics et les rassemblements commémoratifs. Vichy passé, l’école laïque est de nouveau à l’honneur. Chaque année dans le préau des écoles, elle est célébrée et les recettes de ces fêtes de quartier alimentent l’œuvre des colonies de vacances municipales. L’Université populaire et son groupe folklorique sont de la célébration avec les chœurs des Éclaireurs de France. Danses et chansons réunissent tout le village gervaisien sous la présidence du nouveau maire de la ville. Au Pré Saint-Gervais, c’est un héritier, Edmond Pépin, qui prend la succession ; héritier, car son père fut conseiller municipal au temps de Jean-Baptiste Sémanaz et héritier toujours, car il fut élu conseiller municipal dès 1919 sur la liste conduite par l’ancien maire, désormais réprouvé, Eugène Boistard.<sup>166</sup>

---

<sup>163</sup> DCM du 28 février 1950.

<sup>164</sup> Entretien Suzanne ERNZEN.

<sup>165</sup> Cf. LALOUM (J.), 1998. *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 1950*, Paris, CNRS Éditions. & *Lettres de Drancy*, Paris, Points.

<sup>166</sup> Cf mémoire de défense ou de justification qu’Adrien Sibille publie sur son action d’administrateur sous Vichy. Profession de foi pour les élections municipales de 1945.



Cette succession donne cependant lieu à une lutte fratricide. À la Libération, deux légitimités s'affrontent ; celle qui pense ne pas avoir démérité en soutenant la population exposée à la pénurie durant les « années noires » et celle issue de la Résistance. Dans ces combats, il est difficile de démêler la part de compromission des « anciens » avec l'ambition politique des nouvelles générations pressées de « tuer le père » pour s'imposer à la tête de l'exécutif municipal.<sup>167</sup> Les tenants de la continuité 1940-1945 sont conduits par Adrien Sibille, fondateur d'un « comité républicain d'action socialiste, de paix sociale et de défense des intérêts communaux ». En vue de gagner les élections municipales d'avril 1945, ce comité électoral agrège des socialistes dissidents maintenus sous Vichy, des « républicains modérés », des chrétiens-démocrates du MRP et des radicaux-socialistes.<sup>168</sup>

Animé d'un anticommunisme, forgé à la fin des années 1930 et vivifié par la signature en 1939 du pacte germano-soviétique, Adrien Sibille, véritable maire de la commune sous l'Occupation selon Fernand Blanluet<sup>169</sup>, affirme avoir « toujours bien accompli son devoir aussi bien dans les années qui ont précédé la guerre qu'aux heures particulièrement difficiles vécues depuis 1939 ».<sup>170</sup> Adrien Sibille se dit victime « d'une vengeance personnelle et d'une tactique "d'ôte-toi de là que je m'y mette" ».<sup>171</sup> Adrien Sibille et Edmond Pépin sont pourtant deux anciens camarades colistiers. Ils se décrivent, tous les deux, comme les enfants spirituels de Jean-Baptiste Sémanaz et comme les seuls hommes d'expérience capables d'administrer la commune. En avril 1945, à l'heure du verdict, celui des urnes, où pour la première fois de leur histoire les Françaises peuvent voter et être éligibles<sup>172</sup>, le premier échouera devant le second, un aviateur qui personnifie la résistance à l'occupation nazie.

---

<sup>167</sup> Selon les témoins, Suzanne Ernzen, René Vieillard et M. Vaysse, le maire du Pré Saint-Gervais n'aurait pas été sanctionné à la Libération, au même titre que son homologue socialiste de Pantin, Henri Labeyrie. Il n'aurait pas démérité tout comme son premier adjoint Adrien Sibille. Les archives municipales de cette période ayant disparu, il est difficile de croiser ces témoignages avec des sources écrites. Notons cependant que le Comité parisien de la Libération et les autorités préfectorales n'ont pas maintenu à leur poste les édiles des années 1940-1944.

<sup>168</sup> Mémoire de défense et profession de foi d'Adrien Sibille, s. d. [1945], p. 11.

<sup>169</sup> Entretien Fernand BLANLUET. Décembre 1984-janvier 1985.

<sup>170</sup> Mémoire de défense et profession de foi d'Adrien Sibille, *op. cit.*, p. 2.

<sup>171</sup> Selon M. Vaysse, « Sibille a eu quelques ennuis à la Libération, mais il n'a jamais collaboré avec qui que ce soit ! Il a plutôt aidé des résistants à se procurer des cartes [de ravitaillement] ». Selon M. Bagniol, Adrien Sibille « était un très grand ami de Laval », il aurait été ainsi sanctionné pour ses relations avec l'artisan de la collaboration d'État avec l'Allemagne nazie. Entretiens MM. VAYSSE et BAGNIOL.

<sup>172</sup> Dans l'organe d'information locale, *Le Gervaisien*, la municipalité socialiste, par la voix de son adjointe au maire, Lucienne Noublanche, ne manque pas de capter le vote des femmes en faveur de l'action communale. Cf l'article : « À vous les femmes de décider », in *Le Gervaisien* de février 1959.

Avec la fin du régime autoritaire de Vichy, la pluralité et la concurrence politiques reprennent leurs droits. Un deuxième terrain de dissensions surgit alors. En 1947, au moment de l'entrée dans la guerre froide, les combats les plus vifs éclatent entre communistes et socialistes. Le passif entre ces deux familles politiques remonte au mois d'août 1944. À la Libération, un communiste, Henry Leroy, avait été porté à la direction du CLL. Mais le Comité parisien de la Libération et la préfecture lui préférèrent finalement le socialiste Edouard Pépin, désigné par arrêté préfectoral du 6 décembre 1944 président de la délégation spéciale.<sup>173</sup> Durant la première mandature d'après-guerre, l'union entre socialistes et communistes n'est cependant pas rompue. Henry Leroy est ainsi désigné premier adjoint de la commune.<sup>174</sup>

En octobre 1947, la donne politique a totalement changé. Les communistes se retrouvent désormais dans l'opposition ; ils ne siègent plus au bureau municipal. Au lendemain des élections municipales - au scrutin proportionnel, une première dans l'histoire des scrutins municipaux -, le maire socialiste doit pour se maintenir administrer la commune avec trois adjoints au maire gaullistes RPF.<sup>175</sup> Mais c'est toujours le magistrat communal, Edmond Pépin, qui conserve les commandes des services municipaux.<sup>176</sup> Du reste, en dépit des luttes partisans, les conseillers RPF et PCF acceptent de délibérer de l'intérêt communal et ne pratiquent pas une politique d'obstruction généralisée. La très grande majorité de conseillers peut ainsi s'associer, ou du moins s'abstenir, lors du vote du budget communal et de certaines délibérations. La vie municipale et ses chantiers de reconstruction ne seront pas pour ainsi dire paralysés.<sup>177</sup>

En vain, aux élections municipales de 1947, 1953, 1959, 1965 et 1971, le PCF cherche à imposer une alternative partisane à la gestion socialiste SFIO. Le Pré Saint-Gervais n'est pas Pantin, conquise en 1959, après d'âpres conflits, par l'édile communiste Jean Lolive.<sup>178</sup> Au Pré, ce n'est qu'en 1977, qu'une union des gauches est scellée entre les irréductibles adversaires de la gauche française. Après la création de la Seine-Saint-Denis en 1964, La municipalité du Pré Saint-Gervais a incontestablement

---

<sup>173</sup> *Bulletin municipal officiel du département de la Seine* du 7 décembre 1944.

<sup>174</sup> En 1945, Edmond Pépin est épaulé par trois adjoints au maire : Henry Leroy, André Philippe et Marcel Mery. *Bulletin municipal officiel du département de la Seine* du 17 juillet 1945, p. 857.

<sup>175</sup> Entretien M. BAGNIOL.

<sup>176</sup> Entretien Lucienne NOUBLANCHE.

<sup>177</sup> DCM des 11 décembre 1949 et 7 juillet 1950.

<sup>178</sup> Le conseil municipal de Pantin sera dirigé par un maire communiste jusqu'en 2001.

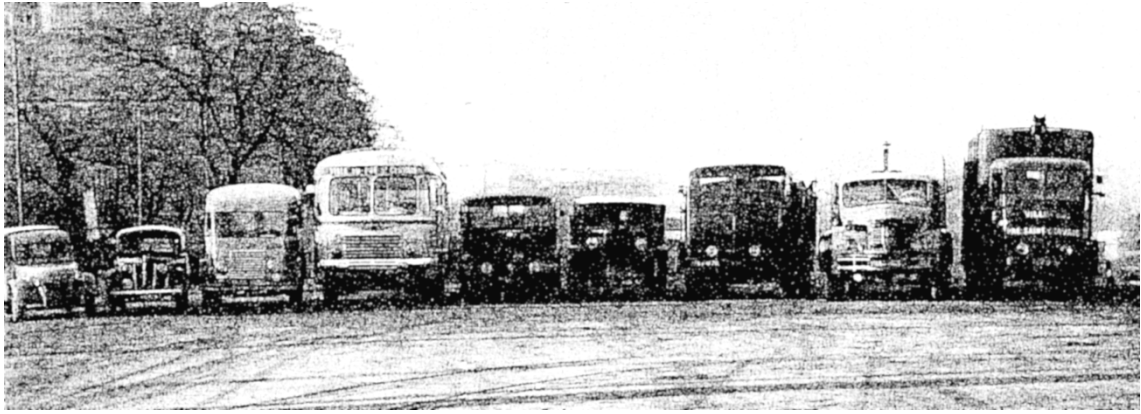
œuvré à la préservation de cet héritage socialiste dans un département politiquement dominé par le PCF. En 1984, Fernand Blanluet, notable parmi les notables selon les témoins, directeur départemental des impôts, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller municipal socialiste depuis 1947, puis maire de 1965 à 1977, affirmait ainsi sa préférence : « je pense qu'avant d'appartenir à la Seine-Saint-Denis, nous appartenons au département de la Seine », territoire à la représentation politique plus équilibrée.<sup>179</sup>

De 1945 aux années 1970, les politiques municipales connaissent un formidable élan. Leur domaine communal s'accroît considérablement avec l'acquisition de propriétés vacancières. La ville du Pré Saint-Gervais se porte ainsi acquéreur de la colonie de l'Amélie, près de Soulac en Gironde. Après la découverte de la mer, elle porte son dévolu sur la montagne et les vacances de sports d'hiver, en organisant, toujours dans les années 1950, ses premières classes de neige, inconnues jusque-là d'une majorité de jeunes Gervaisiens. La ville fait encore preuve d'originalité en instituant, au début des années 1950, la « colonie de vacances des vieillards ».

Non seulement, la municipalité veille aux conditions d'hébergement de ses administrés, mais elle prend aussi en charge leur transport vers ces lieux de dépaysement. Le garage municipal devient dès lors, avec ses autocars, ses voitures de fonction, ses bennes-tasseuses, ses camions, un des plus importants services publics de la ville, un des plus politisés aussi selon certains témoins. De même, alors que la plupart des administrations municipales concèdent au secteur privé l'enlèvement des ordures ménagères, Le Pré Saint-Gervais marque sa différence en optant, au milieu des années 1950, pour la municipalisation définitive de ce service. À la veille du renouvellement du conseil municipal, fière de son parc automobile, la municipalité gervaisienne l'expose à ses usagers.

---

<sup>179</sup> Entretien Fernand BLANLUET.



Les véhicules du garage municipal exposés en 1959 à la veille des élections municipales<sup>180</sup>

Dans la tradition d'Henri Sellier, le conseil municipal soutient la construction de programmes de logements sociaux pour poursuivre la résorption des quartiers encore insalubres. L'appel de l'abbé Pierre en hiver 1954 a eu une résonance considérable auprès de l'opinion publique. Il est dans tous les esprits. Au Pré Saint-Gervais, entre 1953 et 1959, 234 nouveaux logements sont construits et 122 sont en cours d'achèvement. À la veille du renouvellement du conseil municipal, 716 logements sont également projetés dans le quartier de la mairie et le long de l'avenue Jean-Jaurès. Tous ces appartements sont destinés en priorité aux Gervaisiens « arrachés » des taudis.

Au total des années 1950 à nos jours, 4 663 logements seront réalisés, soit 56,2 % du parc d'habitation de la commune. 3 403 d'entre eux - soit 47 % du parc immobilier gervaisien - relève du logement social. Comme dans plus de la moitié des cités du « 9-3 », ce type d'habitat conforte encore aujourd'hui la caractéristique populaire du Pré Saint-Gervais. Toutefois, une distinction majeure singularise cette ville. Ne s'étant pas doté d'un office municipal d'HLM, ce ne sont pas les élus socialistes de l'après-guerre qui ont conduit directement cette politique immobilière. Dans la continuité de l'entre-deux-guerres, parmi 17 sociétés privées, coopératives ou offices publics<sup>181</sup>, le plus important bailleur de logement social demeure l'office départemental de la Seine, propriétaire de 1 268 logements sociaux soit plus de 37 % des HLM de la ville.<sup>182</sup>

---

<sup>180</sup> *Compte-rendu de mandat 1953-1959.*

<sup>181</sup> Parmi ces bailleurs de logements citons : les 3 F, Toit et joie, La Seimaroise, Logements français, Coopération et famille, Logements familiaux ou l'OPHLM de Pantin. Cf. *Le Pré Saint-Gervais, Information municipale*, « dossier spécial : Logement au Pré », février 2003.

<sup>182</sup> *Ibid.*

Pour faciliter la construction de petites cités HLM, ne dépassant pas généralement les sept étages, la municipalité met à dispositions des promoteurs immobiliers publics et privés des réserves foncières.<sup>183</sup> Des années d'après-guerre aux années 1970, en pleine période d'expansion économique, la pression sur le logement social est toujours aussi forte. Elle s'explique par la convergence de différents mouvements démographiques et migratoires : le baby-boom, l'exode rural, l'appel à l'immigration, sans oublier le rapatriement de plus d'un million de pieds noirs.

Au milieu des années 1950, pour la réalisation de ses programmes d'aménagement urbain, la ville du Pré Saint-Gervais bénéficie d'un emprunt contracté à des conditions avantageuses auprès du Fonds national d'aménagement du territoire. La dynamique de construction de logements, impulsée par l'État, s'appuie également sur le dispositif fiscal du 1 % patronal prélevé sur la masse salariale des entreprises selon le décret du 9 août 1953. Toujours en matière d'urbanisme, dès la fin des années 1950, l'heure est à la rénovation des centres-villes. Le Pré Saint-Gervais ne déroge pas à cette perspective urbanistique. La municipalité a pour projets de construire un centre commercial attractif, de réhabiliter le quartier de la mairie et d'édifier un imposant marché couvert.<sup>184</sup>

Le déploiement des politiques publiques ne se focalise pas sur les seuls programmes immobiliers. L'accroissement naturel a des incidences directes sur le patrimoine scolaire qu'il faut surélever, comme à la fin du XIXe siècle. De nouveaux groupes élémentaires sont construits. L'école maternelle Suzanne Lacore, du nom d'une des trois secrétaires d'État du gouvernement de Léon Blum en 1936, est ouverte en 1963. Dans les années 1970, les cours complémentaires sont à leur tour transformés en collège d'enseignement secondaire (CES). La construction et l'entretien de ces nouveaux établissements ne seront transférés aux conseils généraux qu'au début des années 1980 avec le vote des lois Defferre sur la décentralisation. Pour l'heure, c'est aux municipalités, aidées financièrement par l'État, de pourvoir à ces réalisations. Sous la pression du nombre d'enfants et d'adolescents, d'autres équipements publics sont inaugurés : une crèche départementale, une maison de jeunes et des jardins d'enfants avec balançoires, manèges et toboggans installés au pied des cités HLM.

---

<sup>183</sup> Outre les réalisations de l'OPHLM du département de la Seine, il convient d'ajouter les constructions de la société coopérative « Coopération et Famille ».

<sup>184</sup> *Compte-rendu de mandat 1953-1959.*

Dans la tradition du sport travailliste affilié à la SFIO, la municipalité intensifie son soutien financier à l'Union sportive de l'Université populaire, l'EPPG, club omnisports du Pré Saint-Gervais créé dans les années 1930. Elle rénove ses salles de sports et son stade Léo Lagrange ; une piscine est également inaugurée. À partir des années 1960, on assiste à une professionnalisation du personnel d'encadrement de la jeunesse gervaisienne avec le recrutement d'animateurs diplômés d'État, mis à la disposition du patronage laïque ouvert chaque jeudi et dimanche. Un foyer résidence des personnes âgées voit également le jour en 1976.<sup>185</sup>



**Le banquet des « anciens » dans les années 1950** <sup>186</sup>

En cette période d'expansion, les édiles du Pré Saint-Gervais conservent leur foi en l'intercommunalité. Suivant les traces de Jean-Baptiste Sémanaz, Edmond Pépin s'investit dans la vie du syndicat intercommunal de la banlieue parisienne pour l'eau, syndicat qui fédère 141 communes, dont 68 situées dans le département de la Seine. Il en devient le président en 1953 et mène à son terme le projet de construction d'une grande usine de traitement des eaux à Choisy-le-Roi. Il entreprend également la modernisation des installations de filtrations d'eaux de Nogent-sur-Marne et Neuilly-sur-Seine, ainsi que la réfection ou la construction des réservoirs de Montreuil, des Lilas, de Romainville et de Noisy-le-Sec. Sur un autre terrain des solidarités

---

<sup>185</sup> *Le Gervaisien*, novembre 1976.

<sup>186</sup> *Compte-rendu de mandat 1953-1959*.

municipales, Edmond Pépin est aussi à l'origine de l'ouverture d'un cimetière intercommunal sur le territoire de Bondy.<sup>187</sup>

En novembre 1958, Edmond Pépin est présenté comme « un administrateur modèle [qui] a la confiance de ses administrés. Son budget est conduit avec sagesse ».<sup>188</sup> Cette représentation du maire socialiste vaut également pour les magistrats SFIO de Pantin et des Lilas.<sup>189</sup> Aux élections municipales de mars 1971, les édiles socialistes défendent toujours leur vieil adage : un programme municipal, proche de celui des modérés, « précis et réaliste » avec « des finances saines et non oppressives ». À l'instar des municipalités communistes, ils défendent également « des logements, des emplois, des loisirs pour tous », « une action sociale croissante », « de nouveaux espoirs pour la jeunesse » et « une vraie autonomie locale ».<sup>190</sup> Administrer sa ville, c'est de plus en plus se comparer aux autres et satisfaire tant bien que mal les demandes sociales, relativement homogènes au Pré Saint-Gervais, et ce, en raison de la relative cohésion sociale et politique de ce « petit pays ».<sup>191</sup>

### **La cité village et le Grand Paris : un avenir commun ?**

Ce qui frappe l'observateur de la vie des administrateurs communaux, c'est leur relation affective au territoire. Le secrétaire de mairie, et plus encore le maire, sont les « patriarches » de la commune, les protecteurs et les bienfaiteurs de leurs concitoyens.<sup>192</sup> Les noms de ceux qui ont voué leur vie militante à la gestion des affaires municipales sont honorés dans les discours hagiographiques des successeurs qui se réclament tous de leur filiation. Ces derniers n'ont qu'une ligne de conduite, qu'un mot d'ordre à défendre : s'enraciner pour « continuer ».<sup>193</sup> S'enraciner, c'est s'inscrire

---

<sup>187</sup> *Ibid.*

<sup>188</sup> *Le démocrate du Nord-Est*, novembre 1958. Le directeur de ce journal socialiste SFIO est le député de la Seine, Gérard Jacquet, ancien ministre de la IV<sup>e</sup> République.

<sup>189</sup> Cf. BELLANGER (E.), 2001. *Pantin, mémoire de ville, mémoires de communaux, op. cit.*

<sup>190</sup> Profession de foi aux élections municipales du 14 mars 1971.

<sup>191</sup> L'expression « petit pays » est celle d'Edmond Pépin in *Compte-rendu de mandat 1953-1959*.

<sup>192</sup> Au sujet de son père, secrétaire général de la commune, René Vieillard note que son « père était super sympathique. C'était la crème des hommes. Son bureau avait été baptisé par tous les employés "le bureau des pleurs". Quand les gens venaient se plaindre, il arrangeait toujours tout. Il était extraordinaire, vraiment. Tout le monde le connaissait. Il avait un bon visage, il avait tout pour plaire. Le poste de mon père était très central. Il y avait 100 employés communaux à cette époque là. » Son père était également bien connu des administrés au titre notamment de ses fonctions de trésorier de l'UPG et de l'EPPG. Entretien René VIEILLARD.

<sup>193</sup> Cf. professions de foi des élections municipales de 1959, 1965, 1971 et 1977 & l'édito du journal d'information municipale, *Le Gervaisien*, de novembre-décembre 1976 signé du maire Fernand Blanluet et intitulé : « Pour la continuité ».

dans la continuité du fondateur Sémanaz en suivant « tout son esprit, tout son cœur et toute sa foi de réalisateur socialiste ».<sup>194</sup>

Au Pré Saint-Gervais, même ceux frappés d'opprobre ne quittent pas leur ville d'implantation et d'action, à l'image d'Eugène Boistard qui, « chassé » de sa mairie en août 1944, refusa de quitter le Pré où il s'éteignit en janvier 1956.<sup>195</sup> Adrien Sibille, son premier adjoint désavoué, décéda lui aussi en septembre 1956 dans sa ville d'engagement.<sup>196</sup> Indéniablement, les charges municipales revêtent une dimension à fort capital affectif, une charge émotionnelle dont on ne se défait pas aisément. René Vieillard et Suzanne Ernzen se souviennent parfaitement de ces élus accaparés par la chose publique :

*« M. Boistard, je le revois assez grand, fin, distingué [...]. M. Sibille devait être un ancien de l'armée ou des travaux publics. C'était une famille chic. [...] Je suis allé chez eux de temps en temps. C'était quelqu'un qui menait la barque [la mairie]. On était au garde à vous [...]. Après il y a eu le "règne" d'Edmond Pépin. Comme allure, c'était quelqu'un qui avait de la distinction. Il faisait parti des gens qui présentent bien, grand, style chef d'entreprise ».*<sup>197</sup>

M. Pépin, « c'était un beau maire, parce qu'à l'époque, il faisait parti des bases aériennes et il avait le costume d'aviateur ! Il a été un très bon maire. Il a travaillé beaucoup pour la commune. Il était très agréable, très gentil, mais quand il voulait arriver à quelque chose, on ne pouvait pas lui dire non [...] M. Blanluet était un monsieur un peu plus distant [...]. Il travaillait aux finances. Il avait un poste important. ».<sup>198</sup>

Dans ces descriptions, on perçoit la distance sociale et révérencieuse qui existe entre les administrés, le personnel communal et leurs mandataires. Dans un registre similaire, en décembre 1958, une vieille dame gervaisienne écrit dans son *Hommage à Monsieur Edmond Pépin* un poème « au nom des Anciens ». La teneur de ce message laudatif renvoie à la mansuétude, la dévotion et la dépendance qui caractérisent souvent

---

<sup>194</sup> *Compte-rendu de mandat 1953-1959.*

<sup>195</sup> Entretiens Vaysse et Ernzen,

<sup>196</sup> À Pantin, Aubervilliers ou Saint-Denis, communes où les collaborateurs sont mis au ban de la vie municipale, les administrateurs n'ont pas quitté également leur commune.

<sup>197</sup> On remarquera que le maire du Pré Saint-Gervais, Fernand Blanluet, dans son éditorial du *Bulletin municipal 1965-1970*, met ostensiblement en évidence ses décorations : les Palmes académiques et la Légion d'honneur. & Entretien René VIEILLARD.

<sup>198</sup> Entretien Suzanne ERNZEN.



les rapports qu'entretiennent les administrés nécessiteux, requérants ou redevables, avec leurs élus.

*« Votre parole est fraternelle  
Et tous vos actes sont humains.  
Pour les Anciens, la vie est belle,  
Vous protégez leurs lendemains.*

*Votre discrète bienveillance,  
Votre franche cordialité  
Redonnent toujours l'espérance  
A cœur le plus désenchanté.*

*Pour tout cela, Monsieur le Maire,  
Les anciens vous disent merci.  
Ils ont trouvé sur votre terre,  
Un petit coin de Paradis. »<sup>199</sup>*

Cette description paternaliste et bienfaitrice de l'administrateur communal ne doit pas gommer une autre caractéristique de l'édilité, celle inhérente à l'homme politique, celui qui, selon les préceptes du *Prince* de Machiavel, a conquis son pouvoir et s'évertue à le conserver, bravant des périodes d'effervescence, de radicalisation et de frictions partisans, qui caractérisent tant et si bien le XXe siècle.

L'attachement affectif des élus aux responsabilités municipales peut encore se lire lorsque Fernand Blanluet interrompt en 1977 ses fonctions mayorales et passe le relais à Marcel Debarge :

*« Je ne voudrais pas tomber dans le péché d'orgueil, mais j'ai le sentiment que mon passage dans cette assemblée municipale m'aura permis de marquer à notre population si attachante le souci que nous avons eu d'œuvrer pour son bonheur. La tâche d'administrateur est très lourde et demande beaucoup d'efforts et de renoncements. [...] Le rôle de maire est ingrat et la persévérance et l'audace sont payantes lorsqu'elles sont bien calculées. Je reste confiant en la destinée du*

---

<sup>199</sup> Poème écrit par Francine Lorée-Privas, veuve du poète-chansonnier socialiste, in *Compte-rendu de mandat 1953-1959*.

*Pré-Saint-Gervais. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée.*  
*VIVE LE PRÉ-SAINT-GERVAIS*». <sup>200</sup>

Dans la politique, il y a toujours une part de sacrifice, de don de soi, certains diront peut-être aussi de narcissisme, tant il faut, pour être élu, aimer et être aimé de ses électeurs. Les rivalités et les animosités entre personnes du même bord politique ponctuent les mandatures. Lucienne Noublanche décrit ainsi avec passion son investissement total dans la vie municipale gervaisienne ; mais, elle note également avec une pointe d'amertume et de désillusion, que les femmes ont longtemps pâti du machisme ambiant. « Ils [ses collègues conseillers] me considéraient comme s'ils pouvaient me piétiner tous, cela ne leur faisait rien. C'était normal, j'étais une femme ! et sans défense car seule avec deux enfants et je n'étais pas riche ». <sup>201</sup>



**Edmond Pépin, Lucienne Noublanche et Fernand Blanluet ou la « passion municipale »** <sup>202</sup>

En matière de gestion du personnel communal, à en croire *Le Parisien*, Le Pré Saint-Gervais se distingue des municipalités d'union des gauches à direction communiste, mais aussi des grandes assemblées communales « conservatrices » ou des petites cités de l'ancienne Seine-et-Oise. En 2001, les dépenses de personnel dans la part du budget de fonctionnement de la ville ne dépassaient pas 46 %, contre 56 % à Saint-Denis « la Rouge », 59 % à Aulnay-sous-Bois, gérée par un gaulliste RPR depuis 1983, ou 56 % à Vaujours, petite commune résidentielle de 5 800 Valjociens. Au Pré,

---

<sup>200</sup> Allocution du maire du Pré Saint-Gervais au conseil municipal dans sa séance du 5 février 1977.

<sup>201</sup> Entretien Lucienne NOUBLANCHE.

<sup>202</sup> Portraits extraits du *compte-rendu de mandat 1953-1959*.

291 communaux « travaillent à la ville », contre plus de 2 500 à Saint-Denis et 2 300 à Aulnay.<sup>203</sup> Le nombre d'habitants pour un agent communal est de 56 au Pré, 33 à Saint-Denis, 34 à Aulnay et 40 à Vaujours.<sup>204</sup>

L'explication de telles différences entre cités n'est pas uniquement, loin s'en faut, à rechercher dans les orientations partisanes des assemblées municipales. Cet état de fait tient davantage à l'histoire des politiques municipales conduites antérieurement et à l'accumulation de prestations de services publics disparates, selon la hiérarchie des villes et les besoins de leurs habitants. Si l'encadrement municipal des Gervaisiens est l'un des moins importants de la Seine-Saint-Denis, cette situation tient à la gestion rigoureuse des « pères » fondateurs du socialisme municipal, qui se sont toujours présentés comme des administrateurs soucieux de préserver l'équilibre des deniers communaux. À entendre les témoins, le nombre contenu d'agents communaux gervaisiens n'est pas proportionnel à leur engagement dans la vie municipale.

De fait, le personnel communal, comme les instituteurs, a été le bras armé des municipalités socialistes. Depuis la professionnalisation des mairies, à partir du second XIXe siècle, les « communaux » ont toujours habité, dans leur très grande majorité, la commune et se sont ainsi aisément pliés aux contraintes de domiciliation. Ils étaient « sous la main » du maire et du secrétaire de mairie.<sup>205</sup> En retour, ces agents publics ont été choyés par leurs édiles qui leur ont octroyé des primes d'ancienneté pour les fidéliser et les encourager à œuvrer pour le bien commun communal.<sup>206</sup> Selon Suzanne Ernzen et René Vieillard, le personnel communal n'a jamais été tenu d'adhérer à la SFIO. Peu nombreux ont été ceux à s'engager politiquement dans les luttes de partis, surtout parmi le personnel administratif qui a plus facilement maintenu ses distances avec l'engagement partisan. Toutefois, dans une commune comme le Pré Saint-Gervais où la continuité politique est remarquable, le sentiment largement partagé par le personnel communal est celui d'une grande sympathie à l'égard des maires, leurs « patrons » socialistes.

---

<sup>203</sup> Le bilan social 2003 de la ville du Pré Saint-Gervais indique une diminution des effectifs pourvus. Les communaux ne sont plus que de 251.

<sup>204</sup> *Le Parisien* du 18 avril 2001.

<sup>205</sup> Entretien Suzanne ERNZEN.

<sup>206</sup> DCM du 21 décembre 1931 & DCM 22 juin 1936. Le personnel de la ville bénéficie dès 1936 de l'application des 40 heures.

La spécificité du Pré Saint-Gervais contemporain s'explique par la singularité de son territoire encadré, le profil sociologique de sa population et la typologie de son habitat. Après la Libération, les contraintes financières et l'exiguïté territoriale du Pré n'ont pas donné lieu à un déploiement de la puissance municipale comparable aux politiques publiques déployées à Saint-Denis, Aulnay-Sous-Bois, Bobigny, Épinay-sur-Seine ou La Courneuve. L'explication est relativement simple.<sup>207</sup> Les Gervaisiens ne disposaient pas de réserves foncières susceptibles de voir l'érection de grandes opérations immobilières imposées par l'État, et le plus souvent soutenues par les municipalités. Les potentialités fiscales de cette commune étaient de plus limitées par une faible implantation d'entreprises rognée, à partir des années 1960, par un mouvement de désindustrialisation. Au Pré, il n'y a pas eu de cité des Francs-Moisins, des « 4 000 », des « 3 000 », de cité d'Orgemont ou des Courtilières. Or, dans les années 1970-1980, ce sont ces grands ensembles, qui ont donné lieu à une formidable extension des services publics de proximité et à une augmentation considérable du nombre d'agents communaux, surtout parmi les catégories A et B.

Aussi, certains diront non sans fierté, une fierté née de l'attachement au « sol », que Le Pré, cette cité à croissance urbaine maîtrisée, est devenue une ville, tout en restant un village.<sup>208</sup> Mais paradoxalement la cité-village n'a jamais été autant sollicitée et n'a jamais autant sollicité ses voisins. Ses frontières ne suffirent plus à satisfaire ses politiques. Sous les traits de communautés d'agglomération, l'intercommunalité se développe aux quatre coins de la Seine-Saint-Denis : *Plaine Commune* au Nord, *Plaine de France* à l'Est ou *La Vallée de la Marne* au Sud. Et au même moment, la capitale repense ses relations à la banlieue en des termes nouveaux de concertations et de collaborations, autour notamment des jeux olympiques de 2012 et de la requalification de la zone tampon par excellence qu'est le « périif ».

Quel est dès lors le devenir de la cité gervaisienne ? Cette entité urbaine, qui renferme en son sein plusieurs petits villages-quartiers, deviendra-t-elle à son tour le « village » d'un syndicat intercommunal plus vaste ou encore le « village intégré » d'un nouveau quartier parisien ? En 1959, les édiles socialistes soutenaient déjà que le

---

<sup>207</sup> Cette exiguïté territoriale, la proximité de Paris et la qualité des dessertes font du Pré Saint-Gervais, la ville de Seine-Saint-Denis, avec Les Lilas, à l'immobilier le plus dispendieux du département. Les prix de l'immobilier dépassent la commune la plus cossue du « 9-3 » : Le Raincy. Cf. « L'argus de l'immobilier 2004 », in *ParisObs* du 18 au 24 mars 2004.

<sup>208</sup> Cf. témoignages René VIEILLARD et Suzanne ERNZEN.

devenir de la communauté municipale était intimement lié aux projets d'aménagement urbain de la capitale.<sup>209</sup> Dans l'histoire du XXe siècle, ce devenir partagé entre Paris et ses banlieues a toujours fait débat. Ce sont aux citoyens et à leurs mandataires, qu'il incombe de trancher cette épineuse question des frontières communales, frontières qui depuis 1859 ont toujours été mouvantes.

Cette question des frontières interpelle, car elle devient vite passionnelle, passionnelle car toujours nourrie d'appréhensions et d'attachements affectifs que les citadins nouent avec leur cadre de vie. La « raison intercommunale » a cependant toujours guidé le corps municipal gervaisien, partisan, parmi les premiers et dès les années 1880, de l'intercommunalité comme en témoignent les réalisations monumentales passées et contemporaines : l'hospice et la cité-jardins.

---

<sup>209</sup> En 1959, la municipalité socialiste insistait sur l'interpénétration du « village » gervaisien à la capitale : « La commune du Pré Saint-Gervais est limitrophe du territoire de la ville de Paris qu'elle longe sur une longueur de 1.800 mètres environ [...]. Du fait [...] de l'interpénétration accentuée de ses voies de communication avec la capitale, l'amélioration de son urbanisation est étroitement liée avec l'aménagement riverain de la ville de Paris. » in *Compte-rendu de mandat 1953-1959*.